



collection
Essentiel

n°15

Le processus de métropolisation et l'urbain de demain

SOUS LA COORDINATION DE JEAN-CLAUDE GALLETY



Datar

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



Les Entretiens
du **Certu**
2^e rencontre

Le processus de métropolisation et l'urbain de demain

D'après l'atelier 1 des Entretiens du Certu

décembre 2013



centre d'études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
2 rue Antoine Charial
69426 Lyon Cedex 03
téléphone : 04 72 74 58 00
télécopie : 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Collection « Essentiel »

Cette collection regroupe les ouvrages qui sont des synthèses faisant le point sur un thème ou un sujet. Elle vise un public de décideurs, de non techniciens qui ont besoin d'avoir une vision générale, une mise en perspective sur un sujet. La rédaction de ces ouvrages va à l'essentiel pour éclairer ce qu'il faut retenir sur le sujet traité. Leur lecture est facilitée par un effort important de rédaction fluide et précise, adaptée à ce style de public.

Le Certu publie également les collections Dossiers, Références et Données.

Éditorial

Les deuxièmes *Entretiens du Certu* se sont déroulés les 31 janvier et 1^{er} février 2012 à Lyon. Cette manifestation a été l'occasion d'échanger sur les phénomènes de métropolisation et les nouvelles formes d'urbanités qui émergent dans notre monde d'aujourd'hui.

C'est autour de 13 ateliers thématiques qu'ont été abordées les diverses problématiques qui s'expriment dans l'espace périurbain. Plutôt que de transcrire les actes globaux de ces deux journées, la valorisation des échanges au sein de la plupart des ateliers ainsi que de la première table ronde et de la restitution finale est publiée dans une série de documents de la collection Essentiel. Les *Entretiens 2012*, avec plus de 800 participants, ont été un moment fort d'enrichissement mutuel entre tous les acteurs de la ville. Les synthèses ainsi publiées contribueront à alimenter et éclairer l'action de chacun. Ces rencontres constituent un véritable espace de partage et de compréhension des phénomènes qui agissent sur les territoires.

Que l'ensemble de nos partenaires, des intervenants et des participants qui ont permis une grande qualité des débats et contribué à la réussite de cet événement, soit remercié.

Remerciements

Cet ouvrage est la synthèse de l'Atelier N°1 des *Entretiens du Certu* réalisés en 2012.

Il a été rédigé par Jean-Claude Galléty (Certu) adossé à un groupe de pilotage composé de Francis Beaucire (Paris 1), Philippe Matheron (Datar) et Marie-Flore Mattei (Puca), groupe de pilotage qui a défini les lignes directrices de cette synthèse. Ces personnes ont aussi fourni des contributions pour cette synthèse. Tarik Yaïche (Certu) a fourni des compléments sur les statistiques démographiques.

Participaient à l'atelier :

Marie-Flore Mattei et Jean-Paul Vogel (Inset Montpellier) qui en étaient les animateurs.

En sus des personnes du groupe de pilotage déjà citées, les intervenants étaient : Emmanuel Brochard (CAUE du Loir et Cher), Stéphane Cordobès (Datar), Damien Denizot (AdCF), David Lévy (Insee), Anne Meyer (UTP), Olivier Portier (OPC), Éric Verrax (FPC).

L'organisation a été portée par Jean-Charles Castel et Laurent Jardinier du Certu.

Que tous soient ici remerciés pour leurs contributions ou leurs apports dans le cadre de cette synthèse.

Les remerciements s'adressent aussi à l'Insee et à la Datar qui ont aimablement fourni les cartes et graphiques que l'on trouvera dans cet ouvrage.

Enfin, une mention spéciale doit être adressée à Marie-Flore Mattei du Puca pour son travail de relecture critique rigoureuse, sa vigilance scrupuleuse sur le texte final et ses suggestions.

Au 1^{er} janvier 2014, les 8 Cete, le Certu, le Cetmef et le Sétra fusionnent pour donner naissance au Cerema : centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

SOMMAIRE

Sommaire.....	3
Introduction.....	5
1 La métropolisation, processus de transformation généralisée de l'urbain.....	6
1.1. La métropolisation dessine de nouvelles figures de l'urbain.....	6
1.2. Comment mesurer ces processus ? Que mesurer ?.....	9
1.3. Que se passe-t-il aujourd'hui dans les périphéries des villes ?.....	16
1.4. Métropolisation et périurbanisation : deux processus pas nécessairement corrélés. .	23
2 Le processus de métropolisation : quelles opportunités pour les villes ?.....	25
2.1. Comment caractériser finement le processus de métropolisation ?.....	25
2.2. Les territoires ne se métropolisent pas tous selon un processus identique.....	25
2.3. Sur quelles ressources s'affirment les processus de métropolisation ?.....	37
3 Agir pour accompagner le processus de métropolisation.....	41
3.1. Construire avec les acteurs du territoire.....	41
3.2. Sur quels périmètres d'actions ?.....	42
3.3. ... et avec quelles méthodes de gouvernance ?.....	43
3.4. Où il convient aussi de jouer l'interterritorialité.....	44
3.5. Faut-il un chef de file ? Et lequel ?.....	45
Conclusion.....	47
Index des illustrations.....	48
Bibliographie.....	49
Table des matières.....	53

INTRODUCTION

Les deuxièmes Entretiens du Certu se sont déroulés les 31 janvier et 1^{er} février 2012. L'atelier n° 1 avait pour thème « *Métropolisation et périurbanisation : quelles évolutions ?* »

Comprendre les processus que les auteurs académiques regroupent aujourd'hui sous le terme « métropolisation », décrypter les transformations à l'œuvre dans les villes et analyser les liens avec ce que l'on appelle la « périurbanisation » et définir quelques perspectives de positionnement pour les collectivités par rapport aux évolutions en cours, telles étaient les questions centrales de cet atelier.

Cette synthèse s'appuie ici sur les exposés et les débats, mais nous avons choisi de l'enrichir par un certain nombre de travaux de la recherche. Le Certu (groupe Observation urbaine) a par ailleurs publié un certain nombre de textes sur la métropolisation ou les phénomènes de périurbanisation que l'on trouvera en références bibliographiques.

Par contre, les débats de l'atelier ont été riches dans de nombreuses directions, mais afin de rester centré sur le thème de départ, nous n'avons pas retenu ici les sujets abordés pendant la séance qui s'en éloignaient trop.

De fait, la synthèse qu'on lira ci-dessous prend comme fil directeur les processus de métropolisation et non la périurbanisation. Si la périurbanisation est ancienne et correspond à des phases successives de la croissance urbaine, la métropolisation est un phénomène particulier et plus récent, se manifestant – *en tout cas pour les pays occidentaux développés*¹ – dans le dernier quart du vingtième siècle.

La métropolisation n'est pas un phénomène spatial caractéristique, mais un processus socio-économique qui fait que les villes s'insèrent dans le mouvement de globalisation de l'économie et des modes de vie concomitamment. Cela ne signifie pas que la métropolisation ne se transcrit pas dans des formes spatiales, mais cela n'en est pas le ressort premier.

La métropolisation recouvre les phénomènes qui font que des espaces, des « systèmes urbains » pour employer le vocable de la Datar, entrent dans le concert de l'économie mondiale. Cette intégration pouvant atteindre des degrés plus ou moins intenses selon les cas.

Tel a donc été le parti pris rédactionnel de cette synthèse, qui s'organise en trois parties.

Dans la première, nous aborderons ces phénomènes à travers ses mécanismes économiques, démographiques, sociaux, de polarités scientifiques, mais aussi en termes de réseaux, de liens, de connexions... Le périurbain sera donc examiné à l'aune de cette phase actuelle de métropolisation.

Dans la deuxième partie, nous nous interrogerons sur ce que cela signifie pour les collectivités et quelles dynamiques elles doivent identifier sur leurs territoires.

Enfin, dans la dernière partie, nous reprendrons les principales recommandations méthodologiques qui ont émergé des débats en direction des décideurs et autres acteurs majeurs dans le développement urbain.

¹ Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne se manifeste pas dans les pays émergents.

1 LA MÉTROPOLISATION, PROCESSUS DE TRANSFORMATION GÉNÉRALISÉE DE L'URBAIN

Au Certu, les problématiques du développement des villes ont pendant longtemps été abordées sous l'angle de l'étalement urbain et de la dynamique de la périurbanisation. Ce sont essentiellement des approches spatiales ; la dimension économique comme moteur et facteur structurant des transformations étant ignorée.

À la fin des années 1990 - début des années 2000, le Certu a réalisé plusieurs séminaires de prospective. Tout en choisissant diverses entrées thématiques – *la forme des villes, les modes de vie, les centralités...* –, ces séminaires restaient sur une grille d'analyse spatiale. Ces journées ont fait l'objet de plusieurs publications².

Les années 2000 voient cependant un renouvellement des approches avec des travaux conduits notamment par la Datar et le Puca et qui étaient les partenaires de cet atelier n°1 des *Entretiens du Certu* 2012.

La dimension économique est dorénavant considérée dans toute sa force et la ville n'est plus regardée dans ses limites nationales, mais dans ses relations transnationales et transcontinentales.

C'est un changement de paradigme.

1.1. La métropolisation dessine de nouvelles figures de l'urbain

Le terme métropolisation apparaît récemment, au cours des années 1990. Les scientifiques le définissent comme une notion qui cherche « *à rendre compte de l'évolution des territoires des pays économiquement avancés* » dans un contexte de globalisation de l'économie. Ils considèrent que c'est la forme contemporaine d'un processus d'urbanisation que l'on observe depuis plusieurs siècles, notamment en Europe. Ces mécanismes connaissent aujourd'hui une nouvelle phase avec les processus de globalisation en cours et l'internationalisation des échanges et de l'économie qui en résulte. Mais ce phénomène touche aussi des pays émergents comme la Chine, le Brésil...

« La métropolisation n'est donc pas un simple phénomène de croissance des grandes agglomérations. C'est un processus qui fait entrer dans l'ère de fonctionnement quotidien de ces grandes agglomérations, des villes et des villages de plus en plus éloignés et qui engendre ainsi des morphologies urbaines mais aussi "rurales" d'un type nouveau. »

Ce processus « s'inscrit dans des transformations plus fondamentales, (et) qui est profondément dépendant de l'économie internationale et des dynamiques des mutations sociétales. (...) C'est une mutation qui progressivement donne naissance à un nouveau mode d'occupation et d'appropriation collective du territoire, et à la formation d'aires urbaines de plus en plus peuplées, mais aussi de plus en plus distendues, discontinues, hétérogènes et multipolaires³ ».

² Citons par exemple : Certu, *La forme des villes. Caractériser l'étalement urbain et réfléchir à de nouvelles modalités d'actions*, Éditions du Certu, 2000, réédition 2004 ; Certu (en coopération avec l'Association des Maires « Ville et Banlieue » de France), *Les nouvelles frontières de la ville*, Éditions du Certu, 1999 ; Certu, *Les temps de la ville et les modes de vie. Quelles perspectives d'action ?*, Éditions du Certu, 2001 ; Certu, *Centralités dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?*, Éditions du Certu, 2003.

³ Lévy Jacques et Lussault Michel (sous la dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003, citations tirées des pages 612 à 615.

Ces longues citations de chercheurs ne sont pas inutiles afin de revenir aux concepts de base, tant les dérives interprétatives, voire idéologiques parfois, font dévier le sens de l'analyse.

Rappelons par ailleurs que dès la fin des années 1990 la recherche s'est penchée sur les liens entre la transformation de l'économie mondiale et les processus d'évolution des villes. C'était notamment l'une des questions traitées lors du colloque de La Rochelle organisée par la DRAST⁴. Le thème n°1 examinait comment la globalisation de l'économie impactait les économies urbaines et leur rapport au territoire local⁵, et par voie de conséquence leurs processus socio-démographiques.

La métropolisation, traduction de la globalisation de l'économie

La métropolisation désigne donc des processus urbains qui se développent depuis une vingtaine d'années⁶ avec les transformations du monde : la disparition des blocs qui vont favoriser les échanges ; la montée en puissance, économique notamment, des pays « émergents » Chine, Inde, Brésil... ; la démultiplication des relations de toutes natures, spécialement des moyens d'information et de communication... Ce qui fait sortir un certain nombre de villes de l'ère industrielle pour aller vers la ville *post-industrielle*, comme le démontrent certains auteurs⁷.

Avec la notion de métropolisation, ce sont les mécanismes économiques que l'on introduit dans l'analyse et l'on cherche à appréhender comment ils sont structurants pour un territoire, mais surtout en quoi les flux et les connexions de toutes natures insèrent – ou n'insèrent pas – le territoire dans les réseaux de l'économie globalisée.

Il ne faut pas oublier que la globalisation de l'économie a pour effet premier de développer de nouvelles organisations de la production des biens. Ce qui se traduit par des changements dans les processus de fabrication, la segmentation des tâches et leur dispersion à travers le monde. Avec pour conséquence l'intégration croissante des économies au processus mondial, l'effacement progressif des frontières, l'émergence de nouveaux acteurs économiques à travers les pays émergents, etc.⁸

Ce qui a donc des impacts sur les territoires et leur connexion au monde, mais contrairement à une idée reçue fortement répandue, la mondialisation ne signifie pas l'exportation en bloc de tout un processus de production, du début à la fin⁹.

Ainsi, la métropolisation peut être vue comme un nouveau processus de transformation généralisée de l'urbain dont le fond de scène est la globalisation de l'économie et des échanges, et dont les composantes s'articulent autour de la capacité des territoires à nouer des liens, à se connecter sur les différents réseaux d'échanges, qu'ils soient matériels ou immatériels, économiques, scientifiques ou culturels...

À ce titre, deux notions vont être mobilisées pour apprécier l'aptitude des territoires à

⁴ DRAST : Direction de la Recherche et à l'Animation du Réseau Scientifique et Technique, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. Colloque « *Villes du XXI^e siècle* », 19-20-21 octobre 1998. Les actes et la synthèse ont été publiés aux Éditions du Certu.

⁵ Cf. Nicole Rousier, *Synthèse de l'atelier Mondialisation et métropolisation* in *Villes du XXI^e siècle. Entre villes et métropoles : ruptures ou continuité ?* (ss la dir. de Thérèse Spector et Jacques Theys), Éditions du Certu, 1999.

⁶ Même si, bien entendu, ils plongent leurs racines dans les périodes antérieures.

⁷ François Ascher notamment : *Métapolis ou l'Avenir des villes*, éditions Odile Jacob, 1995.

⁸ Sur les processus de transformation structurelle et de globalisation de l'économie, Cf. Nicolas Gillio et Emmanuel Ravalet (ss la coord.), *Comprendre l'économie des territoires*, Éditions du Certu, Coll. Références N°126, 2012, page 84 et suiv.

⁹ Ce n'est pas le lieu de développer plus avant cette question. Le Certu associé au CNFPT a conduit un séminaire de prospective sur les territoires en direction des directeurs de petites et moyennes collectivités où ces processus de transformation de l'économie sous l'effet de la globalisation ont été plusieurs fois analysés. Il en est ressorti une synthèse publiée sous le double timbre CNFPT-Certu à laquelle on pourra se reporter : Galléty Jean-Claude (ss la coordination), *Développer l'économie territoriale dans un contexte de mondialisation*, Éditions du Certu, Coll. Dossiers N° 258, 2012.

se « métropoliser » : leur capacité de connexion de tout ordre d'une part, leur aptitude à s'insérer ou « s'accrocher » dans les réseaux, d'autre part.

La fin du modèle hiérarchique et l'avènement de systèmes urbains multiscalaires

Ces mutations obligent à abandonner le vieux paradigme qui consistait à décrire les villes comme des systèmes centralisés et hiérarchisés. Le modèle hiérarchique traditionnel de la ville est celui d'un centre doté de tous les attributs de l'urbanité – *commerces, pouvoirs politiques et administratifs, centres de commandement, densité de population* – et d'une périphérie où se développent entreprises de main-d'œuvre, grandes surfaces commerciales et habitats pavillonnaires... Le modèle hiérarchique affirme implicitement que l'archétype de la ville, c'est le centre qui l'incarne, et la périphérie devient une sorte de dégénérescence de la ville¹⁰.

Pourtant, des auteurs comme Françoise Choay ont très tôt montré que la ville se déstructurait pour se recomposer autrement et que, avec l'avènement de la ville *post-industrielle*, nous passons de « *la ville* » à « *l'urbain* »¹¹.

En partant des processus d'étalement urbain, Jean-Charles Castel du Certu, a montré que le modèle qui veut que les emplois soient au centre et l'habitat en périphérie est en déclin. « *Le système urbain d'aujourd'hui est un système où les activités et les services se répartissent de façon polycentrique et où l'habitat se disperse alentour, sans lien fortement structuré avec l'emploi* »¹².

Les systèmes territoriaux et urbains doivent donc être vus aujourd'hui, non plus selon la logique hiérarchique qui a longtemps prévalu, mais comme des systèmes plus réticulés, polycentriques – qu'ils soient urbains ou ruraux – où les relations interurbaines, voire interterritoriales, jouent un rôle structurant.

La Datar a développé des analyses à partir des systèmes de relations entre les territoires qui mettent bien en évidence les réciprocitys s'établissant entre certains pôles urbains et les territoires environnants, et bien au-delà entre métropoles elles-mêmes. Ce qui l'amène à parler de « systèmes urbains », rendant compte d'un fonctionnement réticulé et polycentrique des relations interurbaines¹³.

Si l'étude des processus de métropolisation est donc indissociable de la nécessité d'intégrer la dimension économique, en analysant les liens, matériels ou immatériels, qui relient le territoire aux réseaux externes et globalisés, il ne faut pas oublier que ces évolutions s'appuient aussi sur des évolutions sociétales liées à l'évolution des modes de vie. Nous y reviendrons de manière plus approfondie dans la deuxième partie.

¹⁰ Dans certains discours un peu moralisateurs, le développement des villes en périphérie est conçu comme une pathologie ; certains vont même jusqu'à voir dans le périurbain la manifestation des métastases du cancer urbain qu'est l'automobile. Cf. *Le Monde* du 11 décembre 1996. Cela dit, c'est le géographe allemand, Walter Christaller, qui a le premier conceptualisé ce modèle des villes hiérarchiques avec sa théorie des « lieux centraux » (*Die zentralen Orte in Süddeutschland*, 1933). Sur ce sujet, voir Antoine Bailly, *L'organisation urbaine, théories et modèles*, éd. Centre de recherche d'urbanisme, 1975.

¹¹ Choay Françoise, « Une mutation à l'œuvre », in *Techniques, territoires et sociétés*, n° 35 : « De la ville à la mégapole : essor ou déclin des villes du XXI^e siècle », sous la direction de J.-C. Burdèse et altri, publication de la Drast, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 1998.

¹² Jean-Charles Castel, *Étalement : les termes du débat*, in revue *Techni.cités* N° 60 pages 18-24, du 8-23 décembre 2003 et la seconde partie : *Les réponses politiques*, *Techni.cités* N°61, pages 18-24, du 8 janvier 2004.

¹³ Cf. sur ce point : Cattani Nadine et altri, « Les systèmes urbains français », *Travaux en ligne*, n° 10, Datar, 2012 [en ligne] (<http://www.datar.gouv.fr/travaux-en-ligne>), cf. p. 7 et 11 notamment.

1.2. Comment mesurer ces processus ? Que mesurer ?

Rappelons d'abord que les villes ont été affectées, dès la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, par des processus de croissance qui en ont considérablement modifié, et la géographie, et la structure. Leur géographie, parce qu'elles commencent à se développer sur de plus amples territoires, en croissant à leurs périphéries ou en absorbant des villages ou des bourgs qui jusqu'alors ne faisaient pas partie de leur *système*. Leur structure, parce que leurs modalités d'organisation et la répartition de leurs fonctions dans l'espace vont progressivement changer : zones d'activités ou grands ensembles qui *sortent* un certain nombre de fonctions de la ville historique, voies de contournement qui détournent les flux de leurs centres, etc.

Ces processus désignés sous l'appellation « d'étalement urbain » ou de « périurbanisation » – *en fonction de leur configuration formelle* – ne datent pas d'hier. Déjà, dans les années 1970, le néologisme « rurbanisation » est formé à partir des mots « rural » et « urbanisation » pour désigner la migration de citadins vers les espaces périphériques des villes. Ceux-ci recherchent la proximité de la campagne et l'habitat en maison individuelle. Ce mouvement est facilité par la démocratisation de l'automobile et le développement des infrastructures routières. De nombreuses études de chercheurs, et spécialement des géographes, décrivent dès cette époque ce phénomène qui prendra plus tard le nom de « périurbanisation »¹⁴.

La périurbanisation est parfois liée à la métropolisation

Dans un rapport célèbre de 1979, dit « Rapport Mayoux », son auteur décrit les processus de « l'habitat périurbain » et les ressorts qui sous-tendent ce mouvement vers les espaces non denses. Comme ont pu le souligner Éric Charmes et Jean-Marc Offner dans la synthèse qu'ils ont réalisée des Entretiens, cette étude traduit les dynamiques et les problématiques de l'étalement urbain pavillonnaire dans des notions qui ne sont pas tellement différentes d'aujourd'hui¹⁵.

Quels sont les ressorts de la périurbanisation ? La recherche d'un mode d'habiter différent de celui de la ville dense et minéralisée est assurément le premier motif avancé par les « périurbains ». De nombreuses études sociologiques se sont penchées sur leurs motivations : proximité avec la nature, habiter une maison individuelle avec un jardin, recherche d'un certain desserrement urbain...

Sans en être les déclencheurs, deux facteurs vont favoriser cet « exode urbain »¹⁶. Le premier déjà mentionné est le développement des infrastructures, notamment des autoroutes et voiries rapides qui, en réduisant les temps de parcours, mettent facilement à portée des espaces ruraux autour des villes.

Le second, qui fonctionne comme l'indique Francis Beaucire « *en accélérateur* », est l'augmentation des prix fonciers et immobiliers dans les centres des agglomérations, ce qui va pousser à ce décentrage vers les périphéries, là où la pression foncière est plus faible. Cette pression des prix fonciers est notablement puissante à partir du milieu des années quatre-vingt-dix dans un certain nombre de grandes villes en France.

¹⁴ Bauer Gérard, Roux Jean-Michel, *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, Seuil, 1976.

¹⁵ Mayoux Jacques (sous la dir.), *Demain l'espace. L'habitat individuel périurbain*, La Documentation française, 1979. La synthèse générale des Entretiens du Certu a été publiée en juillet 2013.

¹⁶ Selon le mot de Pierre Merlin, géographe et démographe, qui montre que cet exode est supérieur à l'exode rural qui a sévit de 1800 à la fin des années soixante. Pierre Merlin, « La dimension économique de l'exode urbain », in *Pouvoirs locaux*, n° 85 II/2010, pages 75 à 80. Dans ce numéro, on lira aussi avec profit l'article du sociologue Robert Chapuis, « La périurbanisation : une recomposition du territoire français », pages 85 à 89.

Ce facteur se combine avec la mécanique des prêts immobiliers. Ceux-ci se développent dès les années cinquante, avec des systèmes de bonification pour favoriser l'accession à la propriété du logement ; ils vont favoriser la construction de maisons individuelles et ainsi, d'une certaine manière, la périurbanisation.

Mais au delà des prêts immobiliers, c'est toute la filière économique du logement qu'il faut regarder avec finesse. Jean-Charles Castel a montré que la filière est portée par des mécanismes économiques à la fois segmentés et sophistiqués, où les techniques de construction et les normes, les activités de construction non monétaires et la limite des économies d'échelle, et enfin les mécanismes de financement et de taxation jouent une partition complexe. Au final, construire une maison individuelle en zone peu dense est souvent plus intéressant et limiteur de risque que le collectif en zone dense¹⁷.

La périurbanisation est donc un phénomène plus ancien que la métropolisation, et qui s'appuie pour l'essentiel – *au démarrage tout au moins* – sur des phénomènes résidentiels.

Que mesure-t-on ?

Les outils qui ont été mis en place pour mesurer ces phénomènes ont pendant longtemps été construits à partir des données démographiques et justement destinés à « suivre » cette périurbanisation résidentielle. L'Insee a mis en place deux systèmes de mesure pour analyser les évolutions urbaines : en 1954, l'unité urbaine et, dans un second temps, en 1997, l'aire urbaine¹⁸.

Dans un premier temps, dès le recensement de 1954, l'Insee avait bâti le concept « d'agglomération », puis ce terme a évolué en « unité urbaine ». Cette définition est construite sur une notion spatiale, fondée sur un double critère : une continuité de bâti et une certaine taille de population à l'intérieur de cette continuité de bâti. L'unité urbaine désigne ainsi une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (moins de 200 mètres entre deux constructions) et qui compte au moins 2 000 habitants. Les unités urbaines décrivent l'espace « urbain » et *a contrario*, pour l'Insee, tout ce qui n'est pas unité urbaine est rural¹⁹. Les unités urbaines traduisent donc le *continuum* qui s'est formé autour des villes centres.

Comment ont évolué les unités urbaines ?

Au début des années 1990, ces villes forment des taches isolées, réparties sur tout le territoire. En dehors de la mégalopole qu'est Paris, quelques concentrations apparaissent dans le nord de la France autour de Lille, en continuité de la densification urbaine que l'on rencontre de l'autre côté de la frontière dans les pays voisins ou bien sur le littoral méditerranéen. (Cf. figure 1 ci-dessous.)

Petit à petit, les espaces se sont urbanisés et les villes ont augmenté leurs surfaces.

L'image d'aujourd'hui (figure 2) montre que les espaces urbanisés se sont beaucoup étendus ; dans certains secteurs, ils ont tendance à former des grappes ou des couloirs.

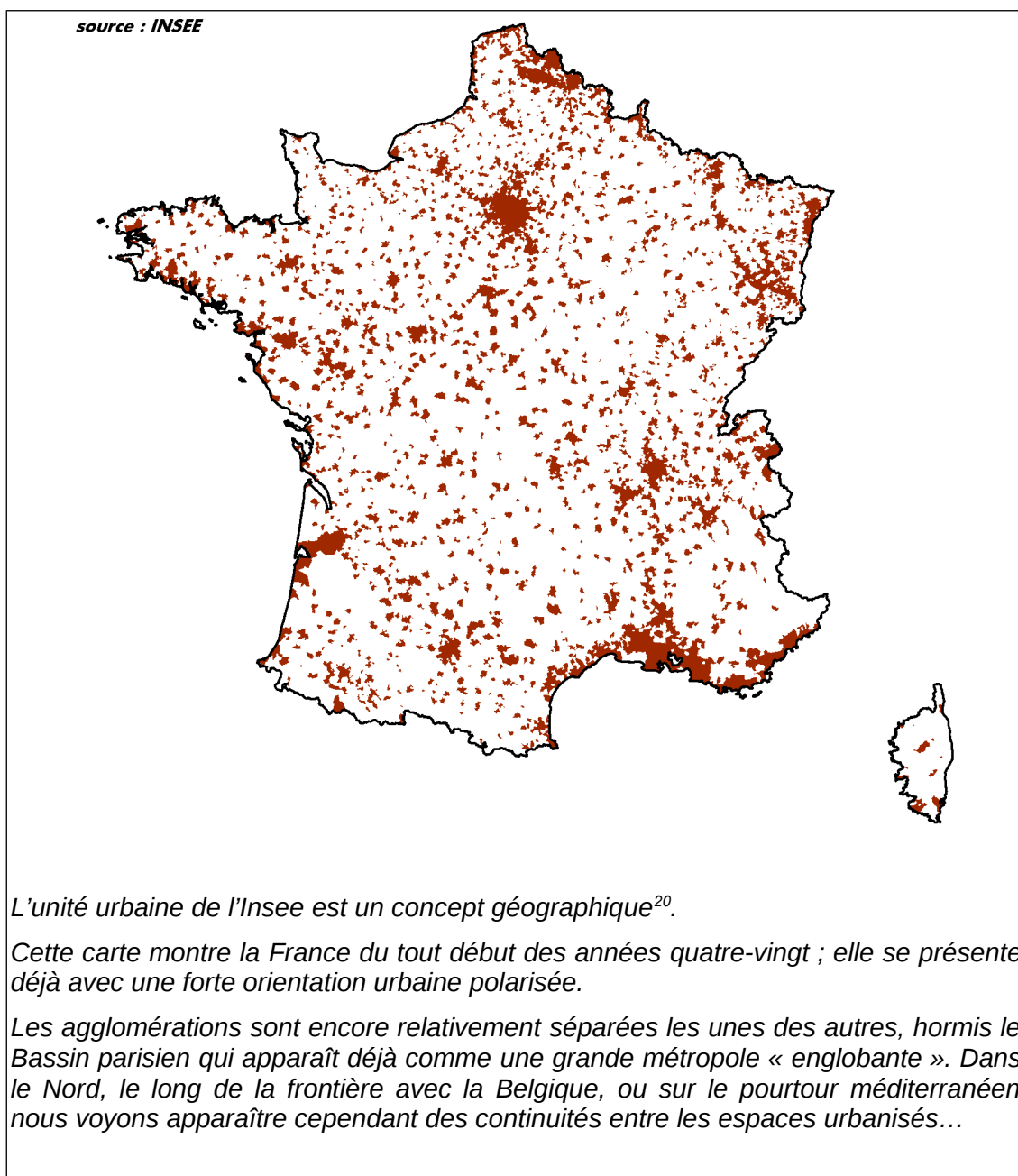
¹⁷ Cf. Jean-Charles Castel, *De l'étalement urbain à l'émiettement urbain : deux tiers des maisons construites en diffus*, in Les Annales de la recherche urbaine N° 102, pages 89-109, juillet 2007. Sur le coût de construction selon le type de logement voir Jean-Charles Castel et Arnaud Bouteille, *L'impact de la densité sur les coûts de la construction*, in Techni.cités N° 204, pages 21-22, 23 février 2011. Sur les comportements des investisseurs en fonction des types d'habitat et de leurs marges, voir Jean-Charles Castel, *Le marché favorise-t-il la densification ? Peut-on produire de l'habitat alternatif à la maison individuelle ?*, in Production foncière. Responsabilité des élus et des aménageurs, pages 63-86, Édition ADEF, 2006. Rappelons que c'est l'ADEF qui a initié les premiers travaux de recherche sur les coûts de la construction en fonction du type de logement.

¹⁸ Le concept « d'aire urbaine » est élaboré par l'Insee entre 1994 et 1996. Il sera appliqué en 1997 sur les données du recensement de 1990.

¹⁹ Exposé de David Lévy, Insee Marseille.

C'est le cas en Alsace et le long de la vallée du Rhône ou de la Loire progressivement en descendant vers Nantes... Autour de la Méditerranée, l'espace urbanisé est quasi continu de la frontière italienne à la frontière espagnole. Trois grandes agglomérations émergent du lot : Paris avec environ 10 millions d'habitants et deux autres villes, qui « pèsent » dix fois moins avec des populations de l'ordre de 1 à 1,5 million d'habitants : Marseille et Lyon.

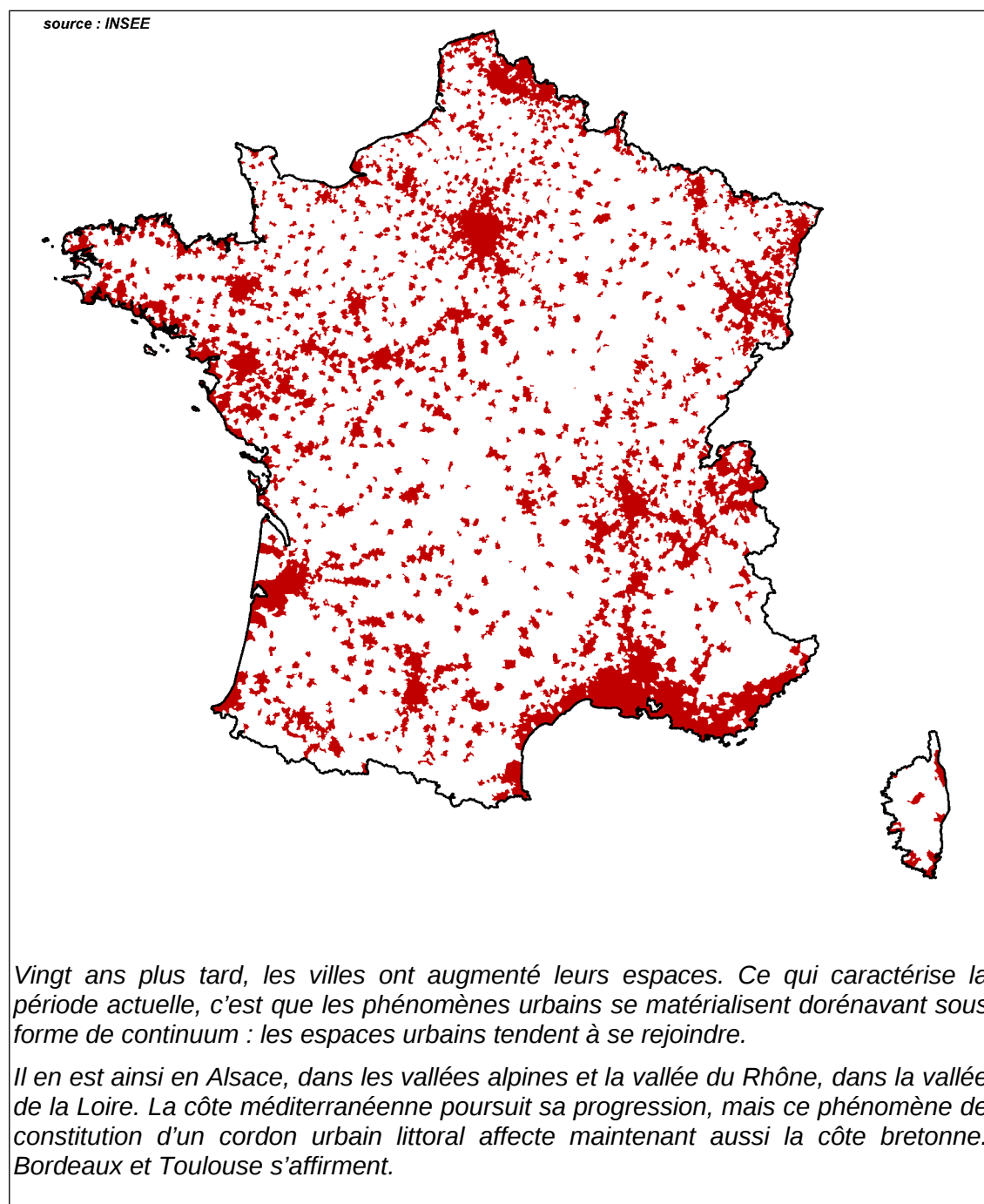
Figure 1 – Les unités urbaines en 1982



²⁰Pour l'Insee, une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants et dont les bâtiments ne sont pas séparés de plus de 200 mètres. C'est donc une approche morphologique.

Notons que cette carte de l'Insee, comme la suivante, présente les **communes** classées « unité urbaines », et non la partie de leur territoire qui est agglomérée. De fait, la carte présente un petit « biais » visuel : elle représente des communes et non pas des taches de bâti. Physiquement, les taches urbaines sont donc un peu plus petites que ce qui est représenté.

Figure 2 – Les unités urbaines en 2010



Aujourd'hui l'urbain occupe un peu plus de 20 % du territoire et rassemble près de 80 % de la population, ce qui traduit une concentration de plus en plus forte de la population dans l'espace urbain, *i.e.* les unités urbaines telles que définies ci-dessus.

Quant à l'étalement urbain, qui est une urbanisation plus diffuse des espaces ruraux plus ou moins voisins de ces villes, il est plus difficile à mesurer : pour l'Insee, il n'y a pas de définition propre à cette notion.

Nous pouvons cependant en visualiser certains effets car il a pour première conséquence d'agrandir les taches urbaines par agrégation de nouvelles communes dont le bâti a fini par rejoindre celui de ses voisines et a ainsi pour conséquence de faire baisser la densité.

Les unités urbaines ont ainsi une densité qui diminue au fil du temps : dans les années quatre-vingt, celle-ci était de 600 habitants au kilomètre carré en moyenne ; aujourd'hui elle est descendue à 400 hab/km². Ce qui représente donc un « desserrement » d'environ 200 personnes au km² en l'espace de 20 ans. Nous parlons bien ici des parties agglomérées des villes.

Un nouveau concept statistique pour tenir compte des transformations des villes

Cependant, cette définition de l'espace urbain n'était plus suffisante pour décrire les mécanismes urbains. Car le continuum urbain ne permet pas de rendre compte des mouvements qui s'expriment entre les villes constituées et les espaces plus périphériques. À partir du recensement de 1990, l'Insee applique donc cette nouvelle notion que sont les « aires urbaines »²¹.

Cette nouvelle définition cherche à décrire la dynamique des villes, non plus à partir de ce qui est statique, c'est-à-dire le bâti, mais à partir de ce qui bouge, et plus précisément les déplacements entre le domicile et le travail. L'aire urbaine exprime ainsi l'influence des villes à travers les navettes quotidiennes « domicile-travail ». On part ainsi des pôles d'emplois, dit « pôles urbains », qui sont des unités urbaines de plus de 10 000, de 5 000 à 10 000 ou de 1 500 à 5 000 emplois, selon que l'on est dans une « grande », « moyenne » ou « petite » aire urbaine, et l'on regarde les communes qui envoient au moins 40 % de leurs actifs vers ces pôles ou vers des communes elles-mêmes attirées par ces pôles. Ces communes vont donc constituer la « couronne périurbaine » ; cet ensemble ainsi constitué forme l'aire urbaine²².

L'aire urbaine mesure l'influence des pôles d'emplois

Ces couronnes traduisent ainsi l'attraction qu'exercent les pôles sur leur zone d'influence, comme le souligne David Lévy.

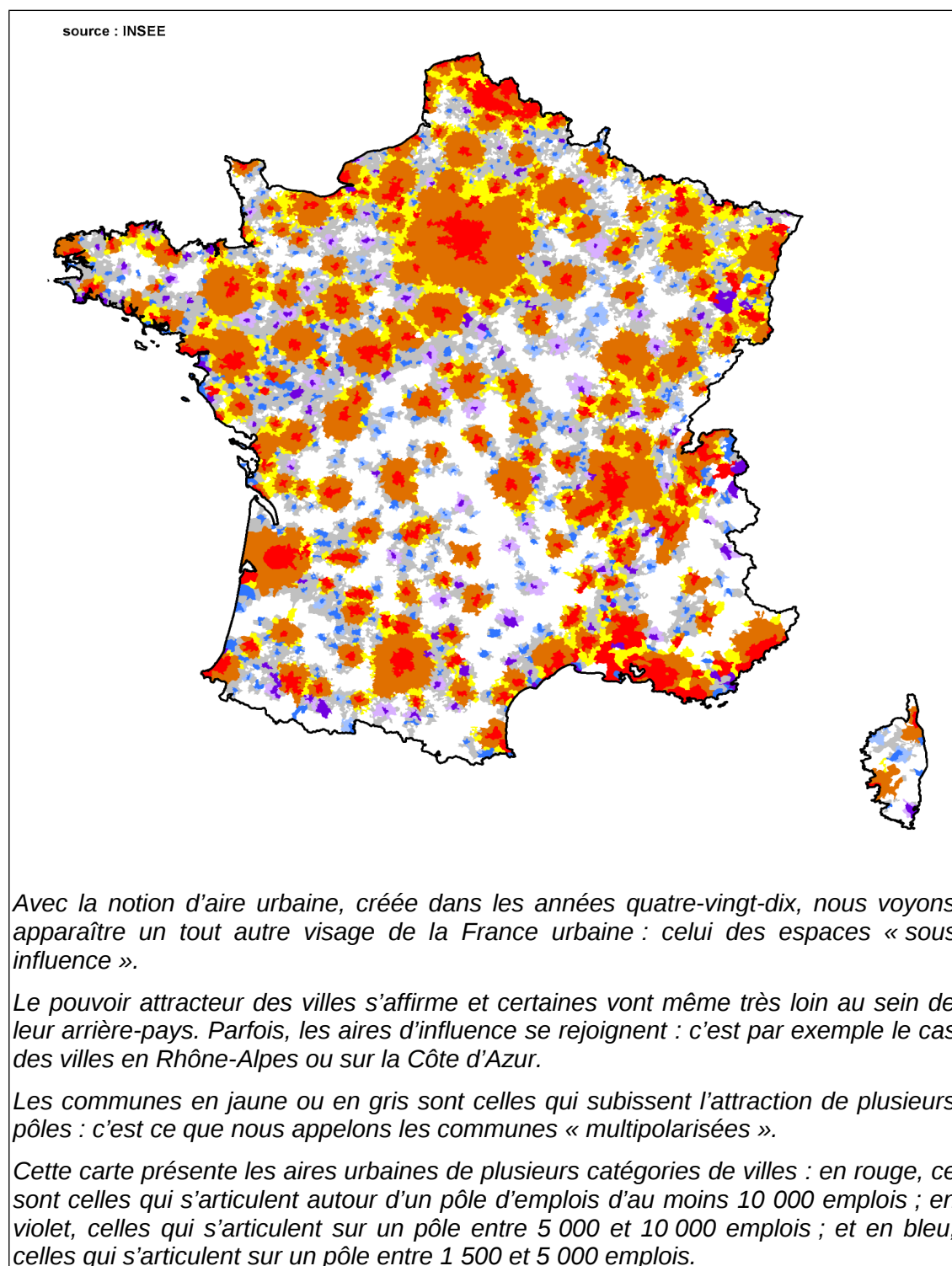
Aujourd'hui, selon cette nouvelle approche, 95 % de la population vit sous l'influence des villes : les aires urbaines ont continuellement élargi leur périmètre, dans un mouvement qui s'est beaucoup accéléré dans les années quatre-vingt-dix et s'est un peu ralenti globalement depuis.

Si l'on ne s'intéresse qu'aux grandes aires urbaines – *dont le pôle d'emplois central compte au moins 10 000 emplois* – nous constatons que leurs territoires d'influence se sont considérablement accrus depuis 10 ans. En Rhône-Alpes, par exemple, les aires urbaines de Saint-Étienne, Lyon et Grenoble sont en train de se rejoindre.

²¹ Cf. note supra.

²² En fait, le périmètre de l'aire urbaine se définit par agrégations successives : dans un premier temps, on regarde les communes qui envoient 40 % de leurs actifs dans le pôle urbain « central », ceux que l'on appelle les « navetteurs », ce qui crée une première couronne de communes périurbaines. Puis dans un second temps, on regarde les autres communes qui envoient à leur tour 40 % de leurs actifs (navetteurs) dans ce premier ensemble ainsi dessiné, constitué du pôle urbain et de la couronne périurbaine, et l'on agrège à nouveau ces communes, ce qui agrandit alors la couronne périurbaine. Ce processus itératif est parfois appelé « boule de neige » par les spécialistes. Cf. Certu-IDC, *Analyse critique de la pertinence de l'aire urbaine pour étudier l'étalement urbain*, Éditions du Certu, 2008, page 15. [en ligne] <http://www.certu-catalogue.fr/analyse-critique-de-la-pertinence-de-l-aire-urbaine-pour-etudier-l-etatement-urbain.html>. (consulté le 22 oct. 2013). L'aire urbaine mesure donc le pouvoir d'attraction en termes d'emploi sur des espaces périphériques plus ou moins éloignés.

Figure 3. Les aires d'influence des villes -zonage en aires urbaines de 2010



Au fil du temps, nous constatons un étalement démographique au sein de ces grandes aires urbaines : la population se diffuse et occupe de plus en plus d'espace. Mais en même temps, et c'est nouveau, apparaît un polycentrisme de l'emploi : des petits pôles d'emplois commencent à apparaître au sein des couronnes.

Enfin, un autre phénomène est en émergence dans les statistiques, ce sont des gens qui ne font pas partie de l'aire urbaine, mais qui viennent travailler dans sa couronne. Ce sont donc des gens qui viennent de secteurs où les actifs se dispersent selon plusieurs destinations. Pour David Lévy, cela pourrait préfigurer une tendance d'évolution d'ici 10 ou 15 ans vers un phénomène dénommé par l'Insee « *l'espace multipolarisé*²³ ».

1.3. Que se passe-t-il aujourd'hui dans les périphéries des villes ?

Au recensement de 2010, si l'on comptabilise les espaces multipolarisés avec les couronnes périurbaines, ces espaces regroupent 18 millions d'habitants, soit 29 % de la population, ce qui en fait un espace qui est loin d'être marginal²⁴. Si l'on regarde les couronnes des seuls « grands » pôles urbains, la population s'est accrue de 25 % et les emplois de 15 % depuis 1980, ce qui signifie que les espaces urbains accroissent leur influence toujours plus loin.

En revanche, si l'accroissement de la population dans les couronnes est un phénomène qui prolonge les tendances historiques, la croissance des emplois est un phénomène plus nouveau²⁵. Francis Beaucire et Ludovic Chalonge ont analysé plus finement les évolutions de l'emploi et des actifs dans le périurbain²⁶. Ils se sont notamment intéressés aux 37 aires urbaines qui rassemblent plus de 80 000 emplois, en ne comptant pas la région parisienne. Ils montrent que ces couronnes périurbaines captent une part non négligeable de l'accroissement de l'emploi dans les secteurs étudiés.

²³ Au sens de l'Insee, une commune multipolarisée est une commune dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans que ce chiffre de 40 % soit atteint dans aucune d'entre elles. Ce concept traduit la dispersion de l'emploi de communes vers des polarités multiples. Pour les définitions détaillées de l'Insee, se reporter au site : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>.

²⁴ Exposé de Francis Beaucire, géographe, professeur des universités.

²⁵ Le sujet de l'atelier portait prioritairement sur les processus économiques dont l'emploi fait partie. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille négliger les phénomènes sociologiques qui sont aussi l'un des moteurs de la transformation des villes aujourd'hui. De nombreux travaux de recherche ont été développés sur ce sujet. Le séminaire précité sur la prospective des territoires l'avait aussi largement abordé en mettant notamment l'accent sur les évolutions dans les modes d'habiter et dans les parcours résidentiels. Cf. Jean-Claude Galléty (ss la coordination) , *Évolutions démographiques et sociologiques dans nos territoires*, Synthèse du séminaire CNFPT-Certu, Éditions du Certu, Coll. Dossiers N° 259, 2012.

²⁶ Beaucire Francis et Chalonge Ludovic, « L'emploi dans les couronnes périurbaines, de la dépendance à l'interdépendance », in *Données urbaines* 6, pages 61 à 64, ouvrage réalisé sous la direction de Denise Pumain et Marie-Flore Mattei, éd. Économica Anthopos, 2011. On se reportera utilement à cet article pour des analyses fouillées sur l'emploi dans le périurbain.

**Figure 4. Évolution de l'emploi au sein des aires urbaines de plus de 80 000 emplois
(hors aire urbaine de Paris)**

	Emplois en 1982 (% par rapport à l'aire urbaine)	Emplois en 2007 (% par rapport à l'aire urbaine)	Évolution 1982-2007
Aires urbaines > 80 000 emplois	6 754 000	8 049 584	+ 1 295 584 (+19 %)
dont villes centres	3 586 600 (53 %)	3 399 112 (42 %)	- 187 488 (-5 %)
dont banlieues	2 376 900 (35 %)	3 491 129 (43 %)	+1 114 229 (+46 %)
dont couronnes	790 500 (11 %)	1 159 343 (14 %)	+ 368 843 (+46 %)

Source : Insee, recensements de la population, découpage en aires urbaines de 1999.

Dans la ligne du bas, nous voyons que les couronnes périurbaines des grandes aires accueillent en 2007 368 800 emplois de plus, ce qui représente un gain de 46 % par rapport à 1982.

Il en est de même pour les emplois dans les banlieues qui augmentent aussi de 46 %. Mais comme nous sommes sur des volumes plus importants (+ 1,1 million), on notera que ce sont les banlieues qui captent l'essentiel des nouveaux emplois.

Enfin, notons que dans la même période, les villes centres perdent 5 % de leurs emplois.

Ainsi, entre 1982 et 2007, l'emploi de ces aires urbaines est passé de 6 754 000 à 8 049 500 emplois, soit une croissance de 19 %. Les villes centres ont perdu 5 % de leurs emplois, la banlieue et les couronnes en ont gagné chacune 46 %.

Sur la période considérée, le gain pour les aires urbaines est donc de +1 295 500 emplois, mais les couronnes y ont contribué pour 368 800, ce qui représente *près de 30 % de l'accroissement des emplois*. Le périurbain attire donc de plus en plus d'emplois²⁷.

D'où viennent ces actifs qui font monter l'emploi dans les couronnes ?

Nous devons alors nous interroger pour savoir d'où proviennent les actifs qui travaillent dans ces couronnes. La tendance est à la diversification de l'origine de ces actifs. Par rapport à 1982, il n'y en a plus que 64 % qui viennent de ces couronnes, alors qu'elles attirent 36 % d'actifs de l'extérieur, venant des centres, des banlieues ou du rural. Plus du tiers des actifs du périurbain ne proviennent pas du périurbain lui-même, ce qui signifie que sa puissance d'attraction est en train de monter.

²⁷ Le sujet n'a pas été traité pendant l'atelier, mais il faut aussi relier ces mécanismes à ceux de l'immobilier et spécialement à l'immobilier d'entreprise. Celui-ci connaît de profondes mutations depuis une vingtaine d'années, que ce soit en termes de localisation ou en termes financiers, ce qui impacte alors fortement sur la morphologie urbaine et par rebond sur la localisation des emplois. Ces mécanismes se caractérisent par leur segmentation et leur hétérogénéité, leur financiarisation, la différenciation dans les stratégies selon les catégories d'entreprises, etc. Cf. *Comprendre l'économie des territoires*, op. cit. page 96 et suiv. Voir aussi Certu (Nicolas Gillio), *Le desserrement des activités économiques*, Édition du Certu, Coll. Essentiel, Fiche N° 4, juillet 2011. Voir aussi Certu-Gretha, *Valeurs immobilières, métropolisation et nouvelles centralités urbaines. Le cas de la métropole bordelaise*. Éditions du Certu, 2009. <http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/valeurs-immobilières-a661.html>. (consulté 22 oct. 2013).

Figure 5. Origine de la provenance des actifs travaillant dans les couronnes

Provenance des actifs travaillant dans les couronnes	En 1982 en %	En 2007 en %	Tendance
internes aux couronnes	80 %	64 %	↘
de banlieue	7 %	14 %	↗
de ville centre	7 %	11 %	↗
du rural multipolarisé	6 %	11 %	↗
Total	100 %	100 %	

Source : Insee, recensements de la population, découpage en aires urbaines de 1999.

D'où viennent les actifs qui font croître l'emploi dans les couronnes périurbaines ? Par rapport à 1982, ceux-ci proviennent aujourd'hui moins des couronnes elles-mêmes, mais davantage des banlieues – dont la part a doublé entre 1982 et 2007 –, des villes centres et même du rural multipolarisé. Les couronnes sont devenues, toutes proportions gardées, des espaces eux aussi attractifs, ce qui tempère l'image traditionnelle que le périurbain serait un réservoir exclusif de navetteurs focalisés sur les villes centres...

On notera que la proportion des actifs venant du rural est la même que celle des actifs venant de la ville centre, soit 11 %.

Et ceux qui résident dans les couronnes, où vont-ils travailler ?

Regardons maintenant dans l'autre sens, c'est-à-dire quelles sont les destinations de travail des actifs qui résident dans les couronnes périurbaines. Pour la précision de l'analyse, Francis Beaucire a séparé les actifs du périurbain qui restent dans le périurbain entre « périurbain diffus » et « pôles du périurbain » ; ces pôles du périurbain²⁸ traduisant l'émergence de polarités d'emplois dans les couronnes comme il a été indiqué ci-dessus.

Figure 6. Destinations et km parcourus des actifs résidant dans les couronnes périurbaines

Destinations	% des actifs résidant dans les couronnes (1999)	% des km parcourus (1999)
vers « diffus » du périurbain	32 %	11 %
vers « pôles » du périurbain	8 %	4 %
vers banlieues	25 %	34 %
vers villes centres	35 %	51 %

Source : Insee, recensements de la population, découpage en aires urbaines de 1999.

Agrégation de flux à partir des navettes « domicile-travail ».

Les actifs qui résident dans les couronnes périurbaines tout en y travaillant aussi représentent 40 % des actifs installés dans ces couronnes (lignes 1 et 2 cumulées). Ils occasionnent 15 % des kilomètres parcourus par les navetteurs.

D'une certaine façon – non marginale du point de vue statistique – la relative autonomie prise par les couronnes périurbaines en matière de relation « localisation des emplois actifs » présente un bilan en termes de déplacement qui nuance l'image courante de territoires catastrophiques pour la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi 32 % de ces actifs restent dans le périurbain « diffus », ce qui représente le tiers du total. Si nous regardons les distances qu'ils effectuent, cela ne représente alors que 11 % des kilomètres parcourus. S'ajoutent 8 % de ces actifs qui vont travailler dans les nouvelles polarités du périurbain avec également de faibles distances parcourues. Au total, 40 % des actifs du périurbain « restent » dans le périurbain en ne parcourant pas beaucoup de kilomètres.

Ainsi, par rapport au cliché habituel de grands « aspirateurs²⁹ » centraux qui captent l'attractivité vers l'emploi, nous voyons apparaître une autre image, moins caricaturale : une proportion d'actifs du périurbain se distribue de manière beaucoup plus diversifiée qu'on ne le pense. Nous rejoignons ici le constat dressé plus haut par David Lévy sur l'émergence d'une « multipolarisation » d'une partie du périurbain.

²⁸ Un « pôle du périurbain » est un pôle qui accueille au moins 2 000 emplois dans la commune ou dans un agrégat de communes.

²⁹ L'image est de Francis Beaucire !

Les « purs » périurbains se déplacent peu pour leur travail

Second constat : un « vrai » périurbain qui vit et y travaille contribue peu à la production de CO₂. Si l'on regarde cette fois ceux qui vont travailler vers le centre-ville, nous retrouvons effectivement des distances nettement plus élevées : 35 % de ces actifs parcourent 51 % des kilomètres !

La conclusion est que le périurbain est un peu plus complexe que ce que veulent bien en colporter les clichés qu'on a coutume d'entendre sur l'étalement des villes. Nous voyons apparaître une forme d'autonomie, voire une forme de « localisme » dans le périurbain que l'on ne pouvait pas observer il y a 20 ou 30 ans. Il faut donc aujourd'hui réviser certains schémas mentaux.

Pour terminer, Francis Beaucire expose le tableau suivant qui montre les navettes moyennes : un emploi en périurbain « diffus » ou polarisé ne produit pas plus de kilomètres parcourus qu'un emploi en banlieue.

Figure 7. Distances moyennes engendrées par...

		il parcourt...
1	un emploi en périurbain diffus	3,7 km
2	un emploi en périurbain polarisé	6,1 km
3	un emploi en banlieue	5,1 km
4	un emploi en ville centre	9,1 km

Source : Insee, recensements de la population, découpage en aires urbaines de 1999.

Agrégation de flux à partir des navettes « domicile-travail ».

La longueur de la navette engendrée par un emploi dans les couronnes périurbaines, tenant compte des actifs de toute provenance, est relativement voisine de celle engendrée par les emplois de banlieue (ligne 2 et 3).

Paradoxalement, ce sont les emplois dispersés en « diffus » (ligne 1) qui occasionnent les navettes les plus courtes, inférieures à celles des banlieues. Il s'agit d'emplois de proximité accompagnant le plus souvent la vie résidentielle, mais ils témoignent également de la forme d'autonomie prise par les territoires périurbains.

La distinction entre la banlieue³⁰ et les couronnes périurbaines en termes de distances parcourues n'est pas discriminante. C'est une petite partie des périurbains allant travailler dans la ville centre qui produisent des distances moyennes élevées, comme nous l'avons vu dans la figure 6.

Nécessité de renouveler les approches

Nous voyons que les choses changent à la périphérie des villes, y compris dans le rural « sous influence ». Il serait intéressant de pouvoir croiser ces données avec les comportements d'achats ou de loisirs par exemple, mais les données sont plus difficiles à réunir. Devant ces nouvelles problématiques en émergence, Francis Beaucire, comme d'autres chercheurs, souligne que les catégories Insee sur la population et les aires urbaines ont atteint leurs limites pour mesurer ces phénomènes urbains de métropolisation. Les périmètres institutionnels ou administratifs qui

³⁰ L'Insee définit la banlieue par les communes appartenant au pôle urbain central, mais en enlevant la ville centre.

s'appuient sur des seuils de population ont des frontières tracées dans l'espace géographique, guère plus.

Sur ce sujet, les études menées par le Certu dans le cadre de son programme d'études ESIU sont intéressantes à évoquer³¹. Le système de calcul des aires urbaines par itérations successives en ajoutant chaque fois les communes qui envoient 40 % de leurs actifs vers l'aire urbaine produit des effets d'accrétion qui masquent une partie des phénomènes ou en survalorisent d'autres.

Les effets masquant du calcul des aires urbaines

En effet, cet « effet boule de neige » décrit plus haut peut laisser penser que c'est vers le centre de l'agglomération que se dirige l'emploi...alors qu'il suffit qu'une commune de périphérie envoie ses 40 % d'emplois vers ses voisines tout autant en périphérie pour étendre le périmètre de l'aire urbaine et conforter l'image que c'est le centre qui attire. Pourtant ces emplois ne vont pas forcément renforcer le centre ; cela traduit simplement le jeu complexe interne à la périphérie.

L'étude publiée par le Certu en 2008 sur la pertinence de l'aire urbaine montre que, par ce processus itératif d'accrétions successives, l'on agrège parfois des communes à faible densité et à croissance démographique faible, ce qui amplifie de manière artificielle la croissance de l'étalement urbain³².

Dans un autre ordre d'idée, ce jeu d'accrétions successives fait que de petits pôles urbains peu éloignés d'une grande ville se voient un jour absorbés par la « géante » aire urbaine voisine et qu'ils perdent alors leur couronne périurbaine, masquant ainsi leur effet d'attraction. C'est par exemple le cas de Lyon où les petits pôles de Charvieu-Chavagnieu et de Villefontaine à l'Est ont été absorbés par la « nébuleuse » lyonnaise et où leurs couronnes disparaissent au profit de l'aire urbaine lyonnaise. Mais cela ne veut pas dire que ces communes rurales autour de ces deux petites polarités envoient leurs travailleurs à Lyon ! De fait, le jeu d'attraction de ces petites polarités est masqué³³.

Ces distorsions altèrent l'analyse de l'étalement urbain. C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle parvient l'étude sur les aires urbaines précitée³⁴. Par contre, elle rendent d'autant plus nécessaire l'analyse fine du jeu des petites polarités en périphérie tel que l'a ébauché Francis Beaucire ci-dessus³⁵.

Changer de perspective pour analyser la métropolisation

Enfin, pour en terminer avec cette approche statistique, il faut souligner que jusqu'à aujourd'hui c'est la question de l'étalement urbain qui a été le moteur des études géographiques sur la ville au détriment d'une mobilisation des outils pour caractériser les phénomènes de métropolisation.

³¹ ESIU : *Études sur les espaces sous influences urbaines*. Programme financé par le Ministère de l'Écologie (DGUHC) et associant des structures de recherche.

³² Certu-IDC (Initiatives-Développement-Conseils), *Analyse critique de la pertinence de l'aire urbaine pour étudier l'étalement urbain*, Éditions du Certu, 2008, page 15 et suiv. [en ligne] <http://www.certu-catalogue.fr/analyse-critique-de-la-pertinence-de-l-aire-urbaine-pour-etudier-l-etatement-urbain.html>. (consulté 22 oct. 2013).

³³ Certu-IDC, *ibid*, page 20-21.

³⁴ Certu-IDC, *ibid*, page 33.

³⁵ Dans un autre registre, une autre étude du chantier ESIU met en évidence, par le biais des valeurs immobilières, la tendance croissante à la polycentralité des villes. Cf. Certu-Gretha (Gretha-CNRS, Université Bordeaux IV), *Valeurs immobilières, métropolisation et nouvelles centralités urbaines. Le cas de la métropole bordelaise*. Éditions du Certu, 2009. <http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/valeurs-immobilieres-a661.html>. (consulté 22 oct. 2013).

Nonobstant le fait que l'aire urbaine – *qui mesure rappelons-le les mouvements des actifs* – n'est pas toujours l'outil pertinent pour mesurer l'étalement, nous devons regretter que l'appareillage conceptuel et analytique sur la ville se soit peu intéressé jusqu'alors aux phénomènes de métropolisation en tant que tels³⁶.

Mais aujourd'hui, pour capter les mécanismes de métropolisation, les études s'orientent dans d'autres directions. Ainsi, afin d'apprécier les processus de métropolisation, la Datar a renouvelé ses paradigmes dans l'approche des territoires en adoptant une approche systémique³⁷. Elle va s'intéresser aux phénomènes d'accumulation en lien avec les mécanismes de circulation des biens et des valeurs.

Regarder les liens et les connexions

Pour ne pas se focaliser uniquement sur une approche « par les lieux », la Datar et les laboratoires universitaires ayant travaillé avec elle ont utilisé des indicateurs qui permettent de rendre compte des flux et des liens : la mobilité des personnes et les échanges de biens et d'informations, comme par exemple les relations touristiques, culturelles, scientifiques, etc. Elle va travailler non plus sur des périmètres, mais sur des mises en relation et des connexions avec d'autres territoires, et plus largement avec le monde.

Rappelons que l'un des principes de l'économie d'aujourd'hui est basé sur la segmentation des processus et la dispersion des lieux de production. Les flux de marchandises, d'informations, de matière grise, etc. acquièrent alors une dimension structurante dans les mécanismes socio-économiques³⁸.

La métropolisation ne concerne alors pas que l'agglomération centrale. Les fonctions économiques, scientifiques, culturelles, de commandement, d'animation, d'échanges et de rayonnement contribuent à construire des systèmes dont l'ancrage territorial n'est qu'un aspect. Une grande agglomération va fonctionner en réseau avec des territoires placés sous son influence « proche » – *périurbain, villes moyennes et petites, espaces ruraux...* –, mais aussi avec d'autres espaces plus « éloignés » – *autres agglomérations, villes d'autres pays...*

L'une des questions centrales relève de l'aptitude de ces systèmes locaux à s'insérer dans des réseaux interrégionaux, européens et mondiaux par la performance et le rayonnement de leurs fonctions. Ce qui va impacter sur un degré plus ou moins grand, plus ou moins achevé de métropolisation.

Nous développerons ces problématiques dans le chapitre suivant à partir des contributions de Philippe Matheron et de Stéphane Cordobès. Mais auparavant, il nous faut nous arrêter quelques instants sur des ambivalences qui peuvent surgir dans l'approche de la métropolisation.

³⁶ Citons cependant l'appel d'offre lancé par le PUCA le 18 octobre 2013 : *La ville ordinaire et la métropolisation*. Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, DGALN – Plan urbanisme construction architecture. <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/consultations/ao-ville-ordinaire-et-metropolisation.pdf>. Cet appel d'offre porte sur les processus de transformation de la ville – *quartiers d'habitat et quartiers d'activités* – sous les effets de la métropolisation. Les quartiers considérés sont ceux hors des opérations d'urbanisme, soit « la ville ordinaire ».

³⁷ Nous faisons ici référence à l'exposé de Philippe Matheron, chef de la mission Métropoles à la Datar.

³⁸ Cf. Certu, *Comprendre l'économie des territoires*, op. cit. page 91 et suiv.

1.4. Métropolisation et périurbanisation : deux processus pas nécessairement corrélés

Nous avons déjà mentionné la confusion qui peut s'établir entre métropolisation et périurbanisation. Si le périurbain, forme spatiale ancienne, peut dans certains cas constituer la traduction spatiale de la métropolisation, tout processus de périurbanisation n'est pas le fruit de la métropolisation. Toutefois, la périurbanisation est une des formes contemporaines de l'urbain métropolitain.

En revanche, la métropolisation est une dynamique qui prend sa source dans les évolutions socio-économiques, et notamment le processus de globalisation qui ne s'exprime pas seulement dans la sphère économique, mais aussi sociale, culturelle...

Si la métropolisation est un processus de transformation qui crée des polarisations et des réseaux, elle ne donne pas pour autant à tous les espaces urbains le même statut ni les mêmes caractéristiques. Nous aborderons dans le chapitre suivant les caractéristiques qui sous-tendent la métropolisation des villes.

Métropolisation : selon les disciplines, des acceptions différentes

Cependant, le mot « métropolisation » est largement employé dans différentes circonstances et, selon les disciplines, nous pouvons rencontrer des angles d'attaques différents en fonction des méthodes et des objets d'études des disciplines.

Daniel Béhar contribue cependant à classer ces différentes approches en distinguant celle de l'économiste, du sociologue et du géographe ou de l'urbaniste. Afin de clarifier le débat, il n'est pas inutile de les rappeler³⁹.

Ainsi l'économiste, partant du degré de mondialisation des économies territoriales, va plutôt chercher à mettre en évidence les processus de création de valeur en mettant en avant l'intensité des interactions de toutes sortes générées par l'espace urbain et les échanges.

Le sociologue, lui, s'intéressera davantage aux mécanismes sociétaux et regardera les dynamiques de concentration des fonctions supérieures, des classes créatives ou dirigeantes, de leur mise en réseaux et les effets que cela peut avoir en termes d'organisations sociales.

Quant au géographe ou à l'urbaniste, ils s'intéresseront plutôt aux effets spatiaux des mutations socio-économiques en mettant l'accent sur la morphologie, la dilatation des espaces urbains et la montée en puissance de rapports d'interdépendance plus ou moins discontinus entre les territoires.

Ce qui fait dire à Daniel Béhar que *« le concept de métropolisation est entré dans le vocabulaire des acteurs de l'urbain et de la chose publique. (...) Cela tient à la capacité de ce terme, par son caractère dynamique, à évoquer le processus multiforme de transformation de l'urbain »*⁴⁰.

Il est important de rappeler la distinction entre ces familles de pensée, que l'on pourra rencontrer au fil des analyses ou des études. Cependant, il est évident que l'étude des processus de métropolisation doit combiner ces différentes approches et non les segmenter. Précaution méthodologique qu'il n'est pas inutile de rappeler tant les *a priori* sectoriels voire dogmatiques peuvent parfois biaiser le décryptage de la complexité des phénomènes urbains.

³⁹ Béhar Daniel, « Métropolisations : version française d'un paradigme universel », in *La France, une géographie urbaine*, sous la direction de Laurent Cailly et Martin Vanier, Armand Colin, 2010.

⁴⁰ Ibid, p. 124.

Quant à cet atelier des *Entretiens du Certu 2012*, ce sont plutôt les critères socio-économiques qui ont été retenus pour conduire les réflexions.

En 2011, le PUCA s'était efforcé de circonscrire ces critères généraux dans son séminaire sur la métropolisation. Nous retiendrons ici les principales caractéristiques définissant la métropole et exprimées lors de ce séminaire :

- la métropole se base sur une concentration de fonctions de coordination ;
- elle se caractérise donc par des relations intenses en informations, en connaissances, et par voie de conséquence, en compétences du capital humain ;
- elle s'inscrit fortement dans les réseaux sociaux de la connaissance et de l'innovation, ce qui fait que ce positionnement devient presque plus important que le critère de proximité ;
- les interactions en matière d'économie de la connaissance sont à la fois globales et locales : les interactions locales sont enrichies par des interactions globales.

Cependant, les chercheurs insistent pour rappeler que ce n'est pas la taille qui fait la fonction.

Des villes moyennes s'inscrivent dans ce processus parce qu'elle ont su mettre en œuvre ces aptitudes complexes aux interactions externes/internes⁴¹.

⁴¹ Cf. Rousier Nicole, Mattei Marie-Flore, *La métropolisation, approches économiques*, Compte rendu de la séance 1 du 28 mars 2011. <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/cr-seminaire-metropolisation-approches-economiques.pdf> (consulté le 7 nov. 2013). Voir aussi Mattei Marie-Flore, *La métropolisation, approches spatiales*, Compte rendu de la séance 2 du 22 juin 2011. [en ligne] <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/cr-seminaire-metropolisation-approches-spatiales.pdf> (consulté le 7 nov. 2013).

2 LE PROCESSUS DE MÉTROPOLISATION : QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES VILLES ?

2.1. Comment caractériser finement le processus de métropolisation ?

Pour aborder ces processus de métropolisation, il faut travailler à plusieurs échelles car, nous l'avons vu avec la problématique de l'insertion dans les réseaux, il n'y a pas d'échelle pertinente pour mesurer la métropolisation ; la métropolisation, c'est une articulation d'échelles du local au global.

Le fonctionnement de l'économie en réseau « global » renforce par ailleurs le rôle des polarités qui fonctionnent en nœuds et deviennent ainsi des « commutateurs » des flux internationaux pour reprendre l'image de Pierre Veltz⁴² ; les collectivités doivent alors savoir rassembler des fonctions stratégiques qui leurs permettent de s'inscrire dans ces connexions multiples.

La base d'analyse de la Datar s'appuie sur les leviers métropolitains : le développement économique, l'enseignement supérieur, l'accessibilité, l'attractivité et le rayonnement international, mais aussi l'organisation solidaire et durable des territoires et l'aménagement et la cohésion sociale.

Par ailleurs, il ne peut y avoir métropolisation sans acteurs qui agissent et interagissent dans une logique métropolitaine, c'est-à-dire de rayonnement et d'ouverture. Ces acteurs sont les élus, les cadres sociaux, les dirigeants économiques, les décideurs extérieurs, qu'ils soient investisseurs ou politiques, qui tous, par leurs coopérations et leur leadership, vont contribuer à « forger » le territoire et son rayonnement national et international.

Ce jeu d'acteurs n'a pas forcément besoin d'être conscientisé ou théorisé pour exister. D'ailleurs qui, parmi les élus ou les industriels, par exemple, se réclame de la métropolisation ? Cette notion reste largement un concept de scientifique ou d'analyste.

Par contre, l'idée de développement socio-économique des territoires est largement partagée et l'enjeu est que ces acteurs marchent de concert ou que leurs actions et leurs décisions se complètent et se cumulent pour armer le territoire et l'insérer dans les circuits globaux de toutes natures.

2.2. Les territoires ne se métropolisent pas tous selon un processus identique

La métropolisation n'est pas, comme nous l'avons vu, la simple consolidation de la puissance d'une agglomération qui irait s'accroissant. Elle se traduit aussi par une certaine « polyterritorialisation » du développement au sens où elle compose et recompose des systèmes de liens et d'interdépendances entre territoires. Des territoires ruraux peuvent faire partie d'un système urbain métropolisé, tout comme d'autres territoires qui peuvent être éloignés de l'aire urbaine⁴³ considérée.

⁴² Développer l'économie territoriale dans un contexte de mondialisation, op. cit. page 17 et suiv.

⁴³ Dans la suite de l'exposé, les termes « aire urbaine » et « ville » sont utilisés de façon équivalente.

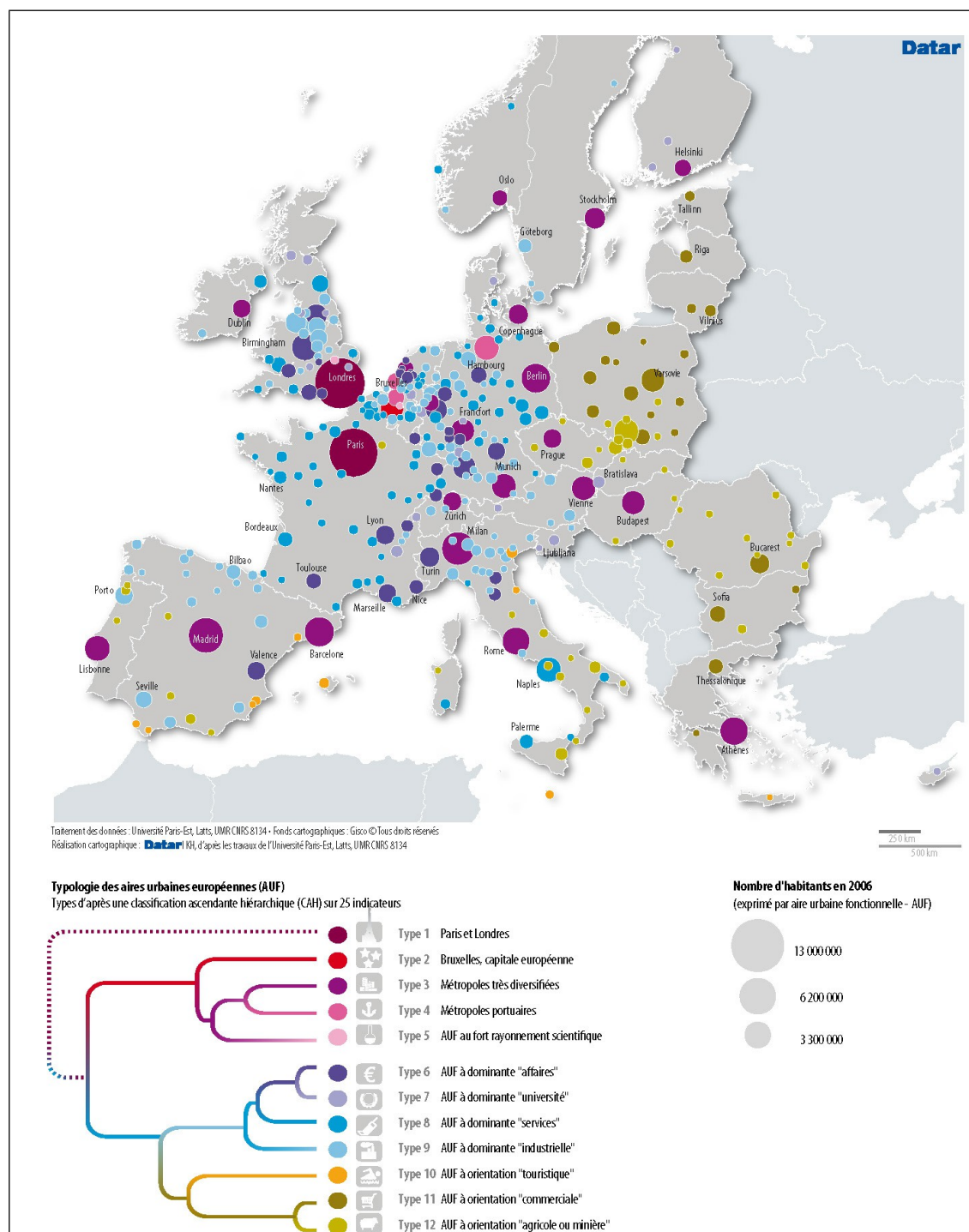
De plus, il y a enchevêtrement entre des territoires métropolisés d'envergure mondiale et d'autres d'envergure continentale ou nationale.

Lorsque l'on analyse⁴⁴ la métropolisation des aires urbaines selon des critères de concentration, de rayonnement et d'insertion dans les réseaux économiques, scientifiques, culturels et sociaux, l'aire urbaine de Paris se détache très nettement des autres villes françaises et européennes. En fait, Paris et Londres sont les deux seules villes européennes qui sont dans le « *top ten* » des grandes métropoles mondiales avec New York, Tokyo, etc. Notons que cette position des deux majors européennes était déjà mise en évidence dans les travaux du Reclus au début des années quatre-vingt-dix où l'on voyait très nettement émerger ces deux villes⁴⁵.

⁴⁴ Ludovic Halbert et altri, *Quelles métropoles en Europe ? Analyse comparée*, Datar, 2012.

⁴⁵ Roger Brunet (sous la dir), *Les Villes européennes*, Datar + Reclus, La Documentation française, 1989, cf. p. 52 et suivantes notamment.

Figure 8. Une typologie des aires urbaines européennes de plus de 200 000 habitants



Source : Datar

Cette carte de la Datar, issue des travaux d'un consortium de chercheurs européens⁴⁶, rend compte des profils dans lesquelles s'inscrivent les 357 aires urbaines de plus de 200 000 habitants d'une trentaine de pays européens, du plus métropolisé au plus spécialisé.

⁴⁶ Synthèse : http://www.territoires.gouv.fr/sites/default/files/travaux_en_l_11_synthese_acme.pdf.

Au plan national, cette position ultra-dominante de la capitale française fait qu'elle capte à elle toute seule nombre de relations, tant sa position d'appartenance aux réseaux des métropoles internationales – et les quantifications qui en résultent – minore le positionnement relatif des autres. C'est la raison pour laquelle il vaut mieux traiter Paris et son aire métropolitaine – *qui s'étend au-delà des limites de l'Île-de-France* – « à part » pour mieux appréhender les potentiels et les liens des autres villes françaises, sans méconnaître pour autant la force des liens établis entre Paris et ces autres villes françaises.

Qui peut aujourd'hui prétendre au statut de territoire métropolisé ?

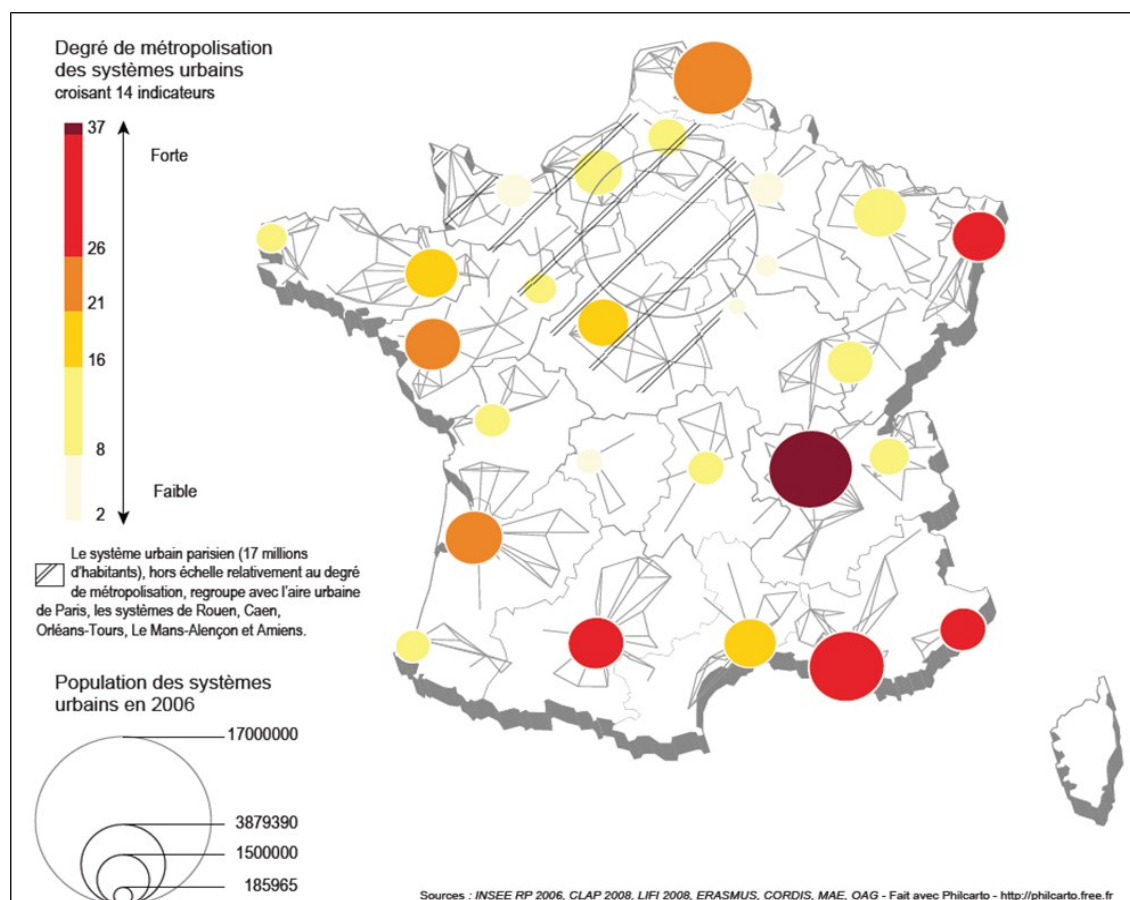
Les analyses les plus récentes de la Datar aboutissent à faire émerger une dizaine de grandes agglomérations françaises et leurs systèmes de villes moyennes et petites qui leur sont liées dans ce concert des territoires « métropolisés ». Hormis le système parisien, de loin le plus performant, les systèmes urbains les plus métropolisés sont ceux de Lyon – *adossée à Grenoble et Saint-Étienne* –, Marseille – *adossée à Toulon, Aix, Avignon* –, puis Toulouse – *en lien avec les aires urbaines de Midi-Pyrénées* –, enfin Strasbourg se démarque notamment par ses fonctions institutionnelles et culturelles et Nice par sa grande ouverture internationale et ses fonctions touristiques.

Le système polycentrique du Nord-Pas-de-Calais, animé par Lille, apparaît ensuite, mais compte tout de même parmi les territoires français les plus stratégiques, notamment par sa composante transfrontalière et son positionnement au cœur du triangle Londres, Paris, Bruxelles.

Les ensembles urbains de la façade ouest, animés par Rennes, Nantes et Bordeaux, ainsi que Montpellier sur l'arc méditerranéen, sont bien positionnés mais à un degré moindre que les premiers.

Les autres réseaux urbains français se positionnent ensuite, avec une variété et une intensité de leurs fonctions métropolitaines plus faibles. Ce « rang » global ne veut pas dire que certains de ces espaces ne disposent pas d'une ou de plusieurs fonctions (sièges d'entreprise...) ou équipements (par exemple laboratoires de recherche) de niveau européen, voire mondial.

Figure 9. La hiérarchie des systèmes de villes françaises selon leur degré de métropolisation



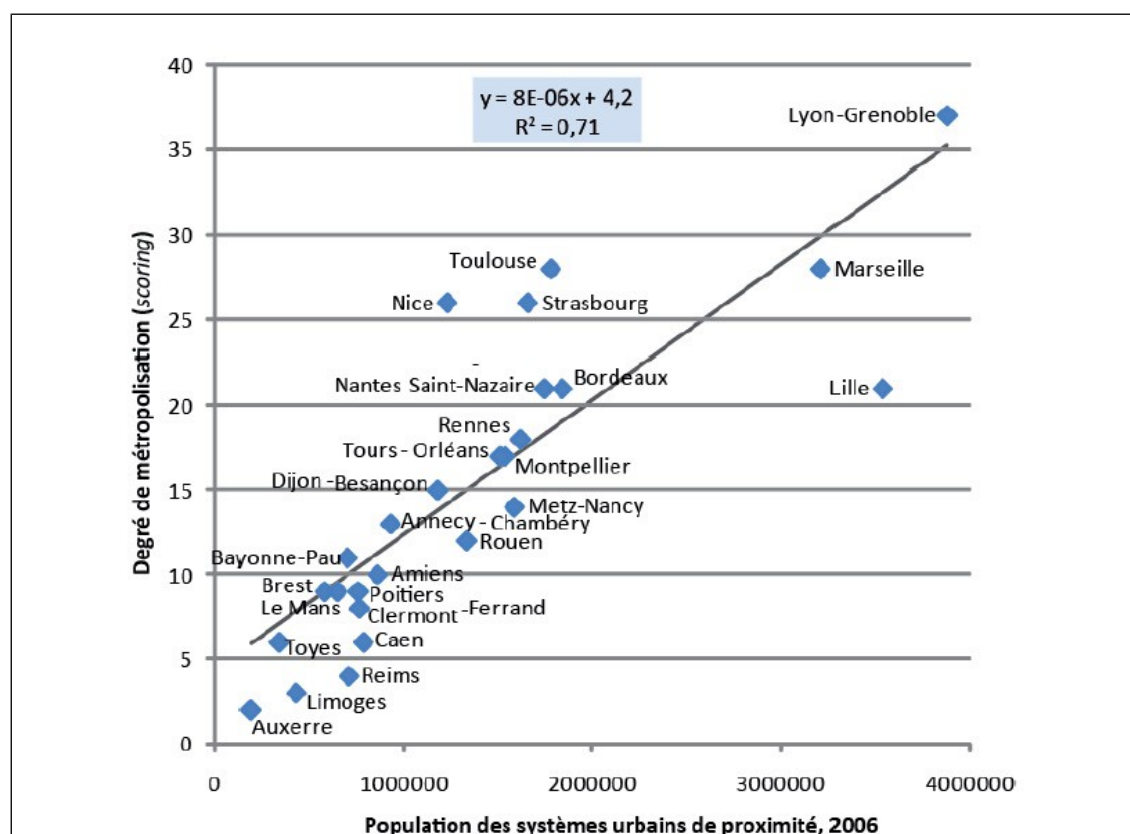
http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/travaux_en_l_10_synthese_susm.pdf.

Cette carte de la Datar montre le décalage entre le système urbain parisien et les autres systèmes urbains français.

Les autres systèmes de villes de France affichent un moindre degré de métropolisation. Lyon, qui fait ici « système » avec Grenoble, présente le deuxième plus fort niveau de métropolisation.

Notons que ce positionnement dans le concert des villes « métropolisées » ne dépend pas forcément de la taille des villes, mais bien de leur capacité à s'insérer dans les réseaux globaux ou à rayonner vers l'extérieur. Ainsi des villes comme Toulouse, avec son technopôle tourné vers l'aéronautique, ou Nice, avec ses liaisons internationales touristiques ou culturelles, s'élèvent au niveau de Marseille, qui pourtant « pèse » bien plus en termes de population.

Figure 10. Degré de métropolisation et taille des systèmes urbains



Source : Nadine Cattan et altri, *Les systèmes urbains français et leur métropolisation*, Datar, 2013,

http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/travaux_en_l_10_060520131.pdf.

Ce graphe montre que le degré de métropolisation n'est pas forcément proportionnel à la taille de l'agglomération ; il dépend de l'ouverture au monde et de l'articulation avec les réseaux globaux.

Pour s'insérer dans les réseaux globaux, les agglomérations doivent cependant avoir une certaine taille afin de concentrer du potentiel à travers leur population, leurs entreprises, leurs universités... Mais le degré de métropolisation va dépendre aussi de leur capacité à se connecter aux réseaux de commandement ou aux réseaux stratégiques. Elles y parviendront par la mobilisation d'emplois très qualifiés qui va leur permettre de développer des services avancés aux entreprises, de produire de la recherche-développement, mais aussi de jouer d'une certaine visibilité internationale par leurs manifestations culturelles, la mise en valeur de leur patrimoine, etc.

De ce fait, parce qu'elles réussissent à mobiliser un certain nombre de ces critères ou parce qu'elles bénéficient d'effets de niche, certaines villes moyennes peuvent parvenir à s'insérer dans des réseaux, voire contribuer à en animer certains⁴⁷.

Ceci rend ainsi compte d'une certaine spécificité française : une forte concentration – *historique* – par la capitale mais aussi une assez grande répartition de fonctions dans les régions, grâce au développement de « métropoles régionales » qui ont su jouer de leurs atouts et spécificités, en lien avec un riche réseau de villes moyennes.

⁴⁷ Pour de plus amples développements sur cette question, on se reportera à l'étude de Nadine Cattan et altri, Datar : [en ligne] http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/travaux_en_l_10_060520131.pdf.

La métropolisation n'affecte pas les hiérarchies urbaines

Cette classification en fonction du degré de métropolisation construit-elle une nouvelle hiérarchie des villes en France ? Oui et non, pourrions-nous répondre.

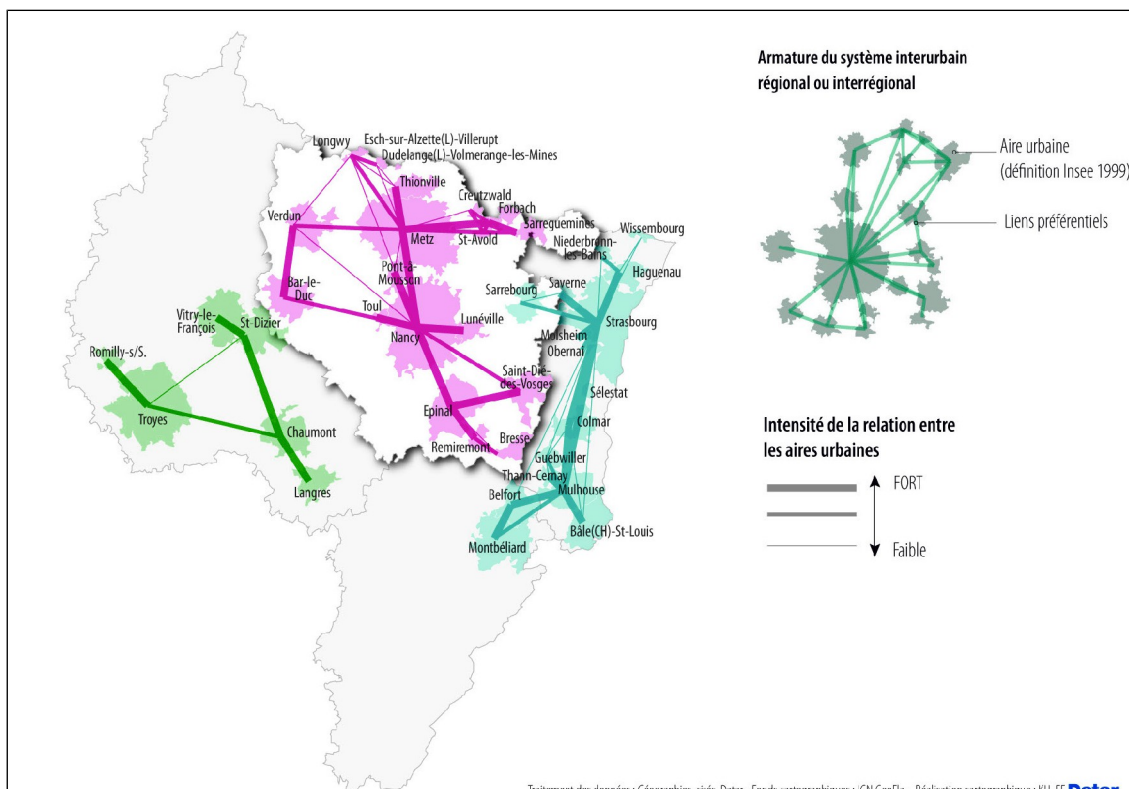
Dans les années soixante, à partir du V^e Plan, les politiques d'aménagement du territoire se sont fondées sur la notion de métropoles d'équilibre afin de construire une armature urbaine équilibrée de la France, dans une logique de maillage régional.

Les analystes ont montré que cette logique, parfois qualifiée de « *fonctionnaliste* », n'avait pas vraiment fonctionné. Certains pôles sont restés dans un rôle purement régional, alors que d'autres ont acquis un rôle grandissant dans les réseaux économiques au fil du temps ⁴⁸.

Aujourd'hui, avec l'accélération des processus de métropolisation, cette hiérarchie n'a pas vraiment changé. En ce sens, ces transformations urbaines à l'œuvre n'ont pas changé l'armature urbaine de l'Hexagone constituée depuis une cinquantaine d'années : la métropolisation s'appuie sur une histoire économique et sociale, sur des situations plus ou moins préexistantes ; les changements de « rang » s'opèrent sur des temps longs, au moins d'une cinquantaine d'années. C'est le délai pour que les politiques publiques et les investissements réalisés, tout comme les décisions des acteurs métropolitains, puissent produire leurs effets et être appréciables dans l'appareil d'observation statistique.

⁴⁸ Michel Rochefort, « Des métropoles d'équilibre aux métropoles d'aujourd'hui », *Strates*, 2002 (<http://strates.revues.org/515>), p. 2-3.

Figure 11. Un exemple de système urbain régional



Source : Datar d'après l'étude « Les systèmes urbains français », op. Cit.

Cette carte de l'Alsace et de la Lorraine, réalisée à petite échelle, montre comment un système urbain local imbrique des agglomérations de tailles différentes dans un système d'interrelations complexes. Le sillon lorrain ou la vallée de l'Alsace « font système » en impliquant aussi des petites et moyennes villes.

Ce qui fait dire à Daniel Béhar que « les régimes de métropolisation ont leurs propres ressorts et participent de logiques différentes. Leur distinction présente donc un intérêt heuristique certain. Mais en réalité, ils se combinent spatialement pour former des systèmes métropolitains complexes⁴⁹ ». Nous parlons bien de « systèmes » et non plus de villes ou de métropoles, en tant qu'objets géographiques ou administratifs.

⁴⁹ Daniel Béhar, op. cit., p. 119.

Des systèmes urbains articulés

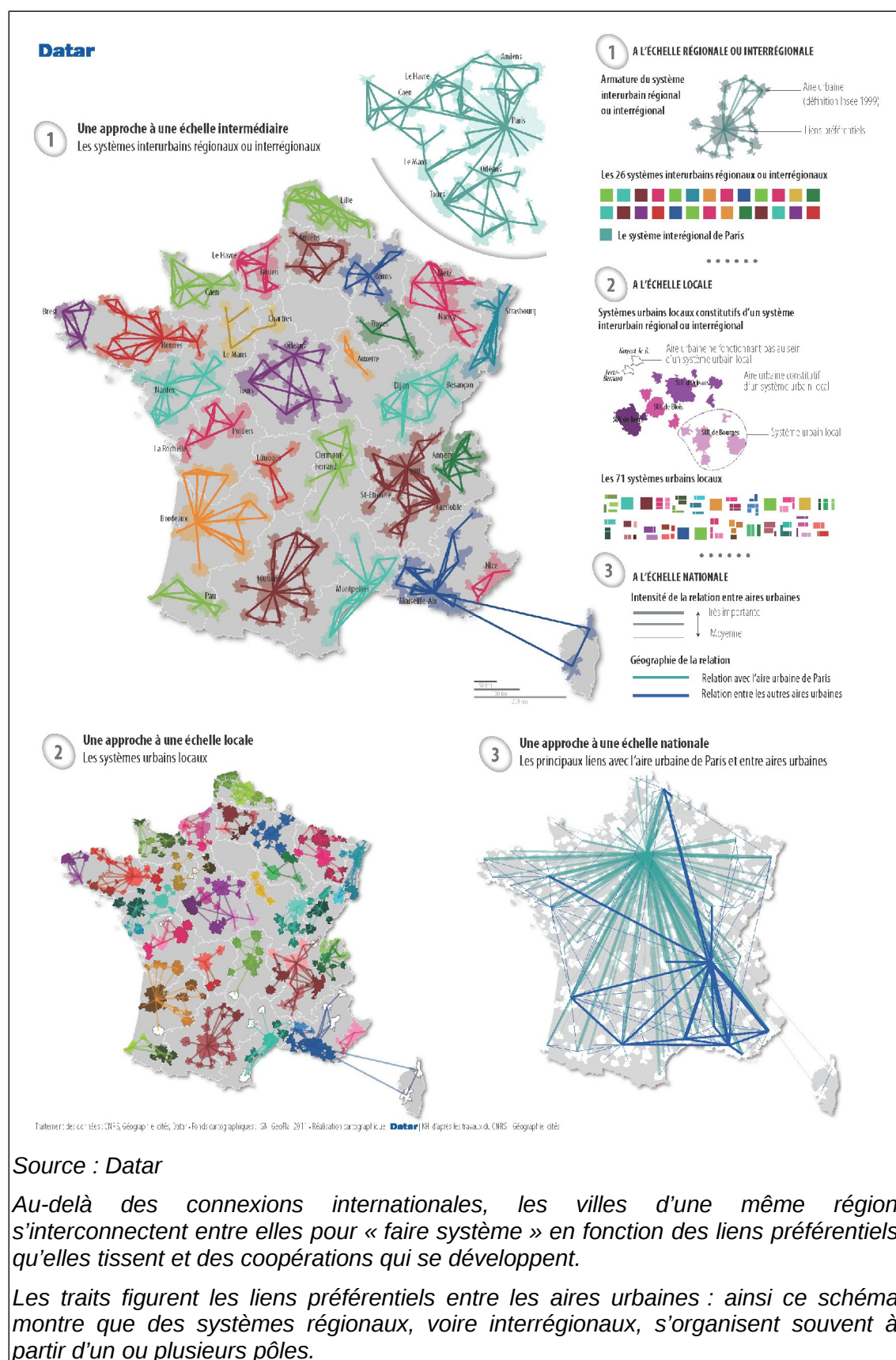
Nous avons mis en évidence jusqu'ici les systèmes urbains les plus internationalisés. Ce qui ne signifie pas que les autres agglomérations françaises restent en dehors du processus de métropolisation. En effet, les territoires français entrent plus ou moins dans des systèmes de relations complexes qui organisent aujourd'hui la dynamique socio-économique des agglomérations du pays.

Avec des intensités variables, les villes construisent des liens et tissent des réseaux avec d'autres territoires, proches ou lointains, selon les conditions locales, les synergies économiques, les coopérations politiques, techniques ou scientifiques, la mobilité des habitants, étudiants, touristes, etc., le tout faisant « système ». Certains chercheurs vont jusqu'à parler de systèmes « réticulés »⁵⁰.

Cela dessine une carte de France des relations entre les territoires et nous voyons sur le schéma ci-dessous comment les villes françaises sont aujourd'hui au cœur de réseaux multipolarisés et multiscalaires.

⁵⁰ Catherine Baumont, Développement des territoires et échelles d'interaction : entre globalisation et proximité. La croissance des territoires dans un contexte spatialisé, in Certu, *Compte-rendu du séminaire du 9 avril 2009 : l'économie territoriale en question*, http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=623, (page consultée le 15 octobre 2013). On se reportera utilement au compte-rendu de ce séminaire pour tout ce qui concerne les interactions spatiales, les échelles de connexion et les réseaux de villes en matière économique.

Figure 12. Les systèmes interurbains régionaux ou interrégionaux

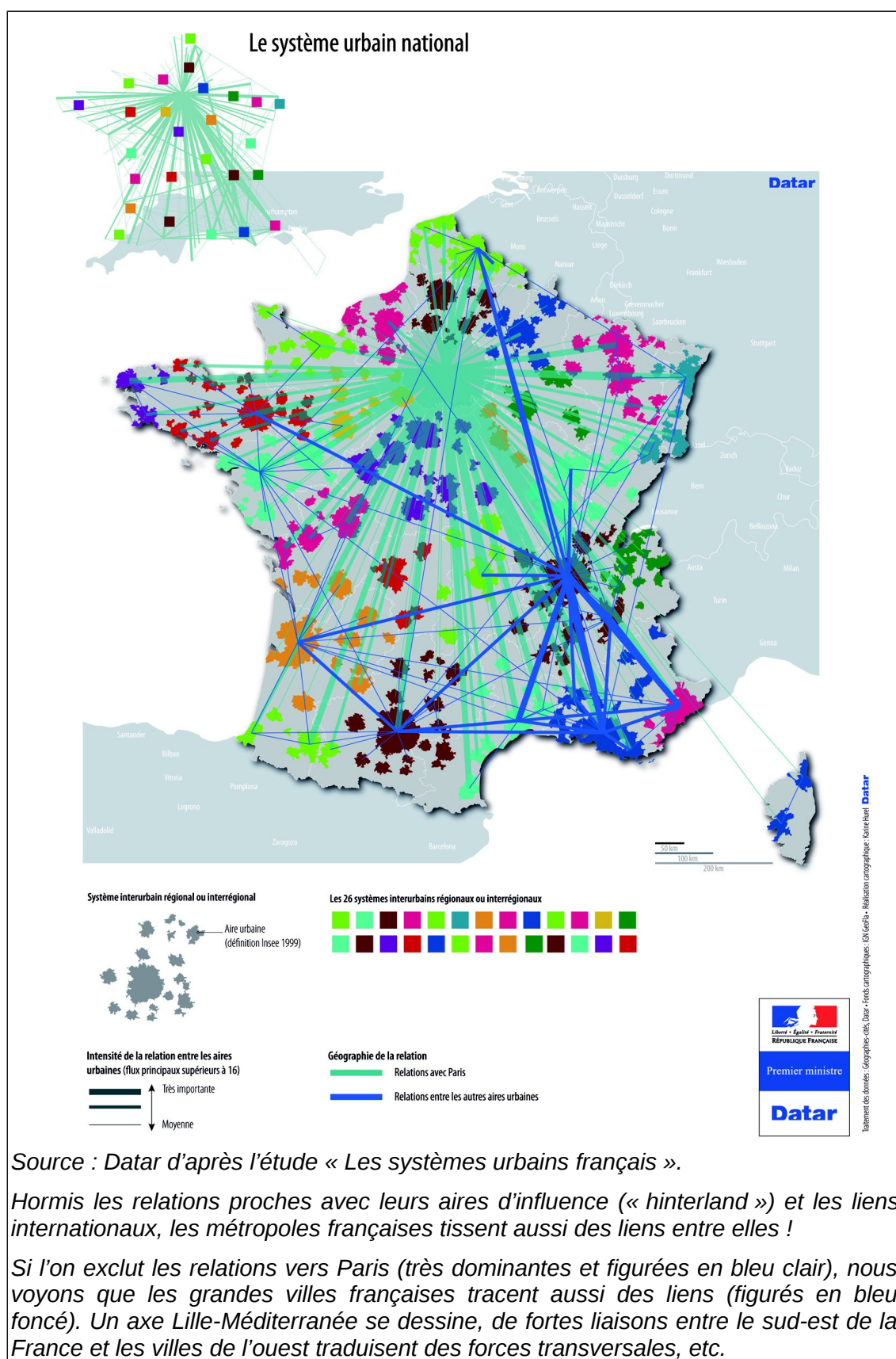


Ce schéma montre bien qu'il n'y a pas que les villes fortement connectées avec le monde global qui font système, mais que c'est une tendance générale. Il illustre d'une autre manière ce que nous avons pu voir à propos du périurbain plus haut à propos de la tendance à la diffusion de l'emploi. Les territoires s'enchevêtrent dans une complexité de relations qui cristallise les changements du phénomène urbain, à l'œuvre depuis deux à trois décennies.

Des polarités à la « toile »...

La carte suivante montre cette fois les relations entre les polarités. Le territoire national ressemble ainsi de plus en plus à une toile aux fibres emmêlées reliant ce que Philippe Matheron appelle les « *hubs régionaux* » et leurs relations à longue distance.

Figure 13. La France des liens transversaux



L'enjeu, comme l'a souligné Philippe Matheron, n'est donc pas de stimuler les concurrences territoriales, mais de travailler sur les liens entre les territoires et de chercher à cumuler les complémentarités, de favoriser les coopérations entre ces territoires. S'il doit y avoir des préconisations d'actions publiques, ce sont celles qui vont permettre de favoriser ces liens et ces collaborations entre territoires. Ce qui passe aussi par le renforcement de ceux-ci vis-à-vis des territoires moins armés comme des territoires enclavés ou de travailler sur l'attractivité des territoires ruraux... Ce que confirme Stéphane Cordobès qui souligne que le processus de développement va de pair avec un renforcement des liens entre les pôles entre eux, mais aussi relève des rapports de proximité qu'ils entretiennent avec les autres villes, y compris petites et moyennes.

2.3. Sur quelles ressources s'affirment les processus de métropolisation ?

Nous ne reviendrons pas ici sur les critères liés à l'ouverture, au rayonnement et à l'insertion dans les réseaux qui portent la dynamique de la métropolisation.

Le développement des fonctions métropolitaines va aujourd'hui de pair avec une vaste réorganisation des espaces urbains et suburbains, et c'est là sans doute que le périurbain prend tout son sens en regard des potentialités. Ces espaces périphériques contribuent à la construction de valeur pour leurs centres urbains : la qualité de l'environnement aux alentours, la qualité de l'accueil et des espaces de loisirs, l'offre d'un habitat individuel de qualité pour les cadres, l'attrait des paysages participent de la valorisation des métropoles⁵¹. Pour Stéphane Cordobès, de la Datar, nous vivons un véritable retournement car *« les espaces les plus urbanisés et les grandes métropoles sont en train de se rendre compte de la valeur qu'ont pour elles les espaces périurbains et les espaces ruraux qui sont dans leur hinterland et qui entrent dans leur aire d'influence »*. Pour lui, les espaces métropolitains vont être amenés à définir leur stratégie de développement en pensant la complémentarité de ces territoires.

Une étude récente⁵² commandée par la Datar montre que les territoires métropolitains qui connaissent la dynamique la plus importante sont ceux qui disposent à proximité d'espaces périurbains et d'espaces ruraux qui offrent ce type de potentiel : des surfaces agricoles et naturelles, des aménités, des capacités de production, etc., mais à condition qu'elles soient inscrites dans une logique de proximité⁵³.

Sans compter que les espaces périurbains sont aussi devenus une ressource pour les villes en permettant *« un développement nouveau et un redéploiement d'activités et d'habitat qui n'auraient pas pu se produire en centre-ville pour des raisons de place, de nuisances, de charges foncières... »*⁵⁴.

Ce qui fait donc la dynamique des espaces métropolitains, ce n'est pas simplement la concentration de fonctions supérieures évoquées précédemment, c'est aussi tout un ensemble où des territoires environnants qui ne constituent pas la « ville » à proprement parler offrent du potentiel en termes d'aménités et d'atouts pour l'ensemble

⁵¹ Cf. Michel Rochefort, op. cit., p. 4 et 5.

⁵² Davezie Laurent et Tallandier Magali, *L'émergence des systèmes territoriaux productivo-résidentiels*, La Documentation française, collection « Travaux », à paraître fin 2013.

⁵³ Tallandier Magali, « Mesurer l'impact des aménités naturelles, culturelles et environnementales dans le développement économique local », in XLVI^e colloque de l'Association de science régionale de langue française (ADRDLF), 2009 <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/57/91/63/PDF/tallandier.pdf>.

⁵⁴ Jean-Charles Castel, *Étalement : les termes du débat*, op. cit.

de la population et des activités regroupées dans ces grands territoires. Ainsi ces espaces de l'hinterland fournissent à l'agglomération des ressources de plus en plus valorisées tout en bénéficiant des aménités urbaines spécifiques des centralités dans une logique de complémentarité de plus en plus assumée et reconnue. Certaines grandes agglomérations commencent à développer des stratégies en ce sens : par exemple, en achetant des espaces forestiers dans une logique de compensation de l'émission de CO₂ à long terme. La valorisation de l'agriculture urbaine va évidemment en ce sens, tout comme la création d'espaces de loisir et d'environnement préservés, dont les parcs naturels régionaux, le plus souvent en périphérie d'agglomération, constituent des exemples emblématiques. La tendance en matière d'urbanisme à s'ouvrir sur les littoraux participe de la même logique.

La constitution de polarités secondaires

L'articulation entre différents types de territoires est en train d'évoluer de façon significative. Ce qui contribue à la recomposition des espaces urbains et à la formation de polarités secondaires souvent bien situées aux carrefours de communication dans ces espaces intermédiaires⁵⁵.

Cela dit, même la notion de centralité a bougé, comme nous l'avons montré lors d'un séminaire avec des associations d'élus⁵⁶ : le centre traditionnel qui véhicule encore l'image populaire du centre a souvent perdu beaucoup de ces fonctions, ne conservant dans la plupart des cas que des fonctions commerciales typées ou des fonctions patrimoniales. De nouvelles formes de centralités ont émergé comme les centres commerciaux de périphérie ou les centres directionnels, qui par leur attractivité agrègent de nouvelles fonctions : administratives, commerciales, ludiques, etc. Certains pôles d'interconnexions se transforment aussi en espaces polyfonctionnels comme nous le voyons pour certaines gares. Ces formes de polarités secondaires viennent s'ajouter à celles qui se constituent à partir des anciens bourgs ruraux et qui vivent maintenant en synergie avec le système urbain.

Ce qui donne par voie de conséquence toute sa valeur aux enjeux d'efficience des systèmes de transports, afin de favoriser mises en relation et interconnexions.

Cette articulation entre différents types de territoires nous ramène à la question du périurbain, de l'hinterland comme il a pu être qualifié par certains intervenants, mais en l'abondant dorénavant sous d'autres éclairages.

C'est d'ailleurs dans cette direction que s'oriente aujourd'hui la recherche urbaine. Le Puca a lancé fin 2011 un appel d'offres sur le thème « *Du périurbain à l'urbain* » en renversant les angles d'attaques traditionnels sur la ville. Deux axes de recherche sont ainsi privilégiés. Le premier s'efforce de regarder en quoi le périurbain représente aujourd'hui une ressource, que ce soit en termes d'adaptabilité, de réduction des risques ou de durabilité... Le second se veut davantage une exploration conceptuelle afin de définir comment les recompositions spatiales et socio-économiques à l'œuvre réagencent l'urbain selon de nouvelles modalités, selon de nouvelles logiques⁵⁷...

⁵⁵ Michel Rochefort, op. cit., p. 4.

⁵⁶ Séminaire de prospective organisé avec l'Association des Maires de France et l'Association des Maires « Ville et Banlieue » de France en 2002 et dont la publication suivante est tirée: Certu, *Centralités dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?*, Éditions du Certu, 2003.

⁵⁷ Puca, « Du périurbain à l'urbain », appel à propositions de recherche, octobre 2011, http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/consultations/cons_jugees_2011.htm. Les résultats de la recherche sont attendus pour fin 2013. Lors des premiers Entretiens du Certu, une première contribution du Puca avait été diffusée : « Ville durables : points d'accord et controverses dans la recherche », Puca, 2009, [en ligne] <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/arguments/arguments.htm>.

De nouvelles problématiques prospectives pour le périurbain

Le périurbain devient ainsi l'objet de nouvelles questions que Stéphane Cordobès s'est efforcé de résumer en six grandes problématiques à visées prospectives.

La première porte sur les systèmes de valeur. Le périurbain est traversé par une ambivalence entre, d'un côté, une connotation philosophique et morale négative portée par les techniciens et les urbanistes⁵⁸ car il est accusé de favoriser la mobilité et produire des gaz à effet de serre, et de l'autre, il est vécu comme très positif par ceux qui l'habitent ou recherchent ses aménités. Cette ambivalence entre le mal et le bien occulte une analyse plus posée, plus objective du réel. Stéphane Cordobès souligne que l'avancée sémantique consiste à affirmer qu'aujourd'hui le périurbain ne doit pas être regardé à travers un système de valeurs morales, mais considéré comme un objet en soi qui rassemble un certain nombre d'enjeux ou de ressources.

Le périurbain : une identité en construction

La deuxième problématique est celle de l'identité : ces espaces sont rarement considérés pour eux-mêmes, mais plutôt comme des espaces « *entre* » ou « *en dehors* ». Comme nous l'avons vu plus haut, l'Insee définit le rural par... ce qui reste ! Rappelons que c'est le seuil de 40 % de navetteurs qui définit si l'on est ou n'est pas dans le périurbain. À 39 %, nous ne sommes donc pas dans le périurbain ! Les limites sont pour le moins arbitraires ici, ce qui ne contribue pas à clarifier la nature de l'objet.

L'entrée par les paysages ne résout rien. Le périurbain, c'est de la campagne, du littoral, de la montagne, de la forêt, de l'artificialisé diffus, des zones pavillonnaires avec leurs jardins ou des zones d'activités économiques, autant de formes hétérogènes et diversifiées qui n'aident pas à qualifier morphologiquement cette catégorie d'espaces.

« La question prospective est donc de savoir si cet espace qu'on a du mal à définir va devenir un espace où vont se fabriquer de nouvelles formes d'urbanité, de nouvelles sociabilités. (...) Elle est aussi de savoir si, face à la banalité dont il est affublé aujourd'hui, nous allons rester sur un espace sans identité propre, ou bien ces espaces vont-ils peu à peu se développer et, comme d'autres territoires, se caractériser, se différencier⁵⁹ ? »

Penser le périurbain

La troisième question porte sur la vulnérabilité. La crise économique, l'augmentation du coût de l'énergie, le vieillissement de la population font redouter des ruptures. Par sa nature même, son lien à la mobilité, la fragilité du périurbain, sa vulnérabilité ne sont pas moindres, en particulier le périurbain éloigné parce qu'y habite la frange de la population la moins aisée. Comment ceci s'organisera-t-il dans vingt ans ?

La quatrième question met en jeu le thème de la qualité : l'enjeu est aujourd'hui le développement durable, les économies d'énergie, etc. Comment l'innovation technique mise au service de l'habitat, des transports va-t-elle permettre de rendre ce périurbain durable en jouant sur la technologie : constructions économes, production d'énergie locale, télétravail, organisation du covoiturage, etc.⁶⁰ ?

⁵⁸ Nous avons vu plus haut que la question est plus complexe que cela. Il reste que le système de valeur, les présupposés idéologiques sont une composante intégrale de la problématique.

⁵⁹ Stéphane Cordobès, Datar.

⁶⁰ Dans un interview récent, Yves Crozet, chercheur au Laboratoire d'économie des transports (Let), souligne que la marge de manœuvre pour ce type de territoire ne se situe pas dans les transports en commun, mais dans la voiture. L'organisation par des moyens appropriés du covoiturage, la dérégulation de la profession des taxis, la réorganisation d'une partie de la voirie pour le

La cinquième problématique est celle de l'utilité. Nous l'avons dit, le périurbain ne se réduit pas aujourd'hui à du résidentiel. Ce sont aussi des fonctions liées à l'activité, au commerce, à la santé, au loisir... La question prospective est de savoir si ce périurbain va connaître demain une diversification fonctionnelle encore plus importante. Comme par exemple la mise en place d'espaces techniques pour permettre d'assurer certaines fonctions urbaines : le traitement des déchets, la logistique des espaces centraux, etc.

Enfin, **la sixième** problématique est celle de la responsabilité. Quels moyens pourra-t-on se donner pour organiser, réguler cette urbanisation ? Devant l'enchevêtrement des logiques et des dynamiques portées par des acteurs, des institutions ou des opérateurs diversifiés, comment entrer dans une logique de régulation ? Ce qui renvoie bien évidemment aux formes de gouvernement et aux modes de gouvernance, d'un espace où les parties prenantes sont très nombreuses et les dispositifs normatifs encore lâches.

En contrepoint, Emmanuel Brochard, directeur d'un CAUE qui concilie des espaces urbains, de campagne et du périurbain, rappelle qu'aujourd'hui⁶¹ la « *ville territoire* » ne fonctionne pas si mal que ça dans un contexte où les espaces ruraux, qui ont connu de profondes transformations durant ces vingt dernières années, apparaissent aux yeux de nombreux acteurs – *élus, habitants, petites entreprises* – comme des ressources.

covoiturage, etc, sont des pistes qu'il trace de manière prospective. Yves Crozet, « Infrastructures, comment décider ? », in *M3*, revue prospective du Grand Lyon, n° 2, printemps-été 2012, p. 14 à 15.

⁶¹ Emmanuel Brochard, directeur du CAUE du Loir-et-Cher.

3 AGIR POUR ACCOMPAGNER LE PROCESSUS DE MÉTROPOLISATION

Après avoir analysé les mécanismes et les dynamiques contemporaines des villes et des territoires, nous regrouperons dans cette dernière partie les pistes méthodologiques qui ont été évoquées par les différents intervenants. Elles s'adressent aux acteurs, publics ou privés, qui assument des responsabilités dans l'aménagement ou dont l'action participe au développement socio-économique.

3.1. Construire avec les acteurs du territoire

Chacun sait que le rôle des leaders est fondamental pour permettre à un processus d'aller de l'avant. En matière de développement urbain et de métropolisation, la coordination des élus locaux avec les décideurs économiques devient stratégique.

Comme le souligne Michel Rochefort, l'enjeu est de générer des convergences et de développer des coopérations entre ces catégories d'acteurs de façon à mettre en œuvre les stratégies appropriées. Cet auteur souligne que « *dans les concurrences multiples, c'est souvent à l'échelle des acteurs municipaux que se nouent les relations avec les décideurs économiques* » et c'est cette capacité – ou son absence – des pouvoirs locaux à enclencher de telles dynamiques qui fait bien souvent la différence entre les territoires⁶².

Savoir promouvoir une image de la ville

Le rôle des leaders locaux, au premier rang desquels rappelons-le se situent les élus locaux, ne se résume pas à un rôle de coordination. Pour Michel Rochefort, il doit aussi être – *surtout ?* – de savoir « *vendre la ville* » au sens de la faire connaître, de faire valoir ses atouts, voire ses atours, et d'en assurer la notoriété.

L'image que le monde extérieur se fait de telle ou telle cité est un paramètre déterminant pour la situer dans le concert des métropoles. Sur ce sujet, nous pouvons évoquer Barcelone et rappeler comment elle a su s'appuyer sur des facteurs comme les projets d'urbanisme ou d'espaces publics – *nés pour partie de grands événements comme les Jeux olympiques de 1992* –, sur le patrimoine culturel et sur le *design* pour se « relancer » à l'international après la fin du franquisme.

Mais l'image que renvoie la ville d'elle-même auprès de son corps social est tout aussi importante car elle est facteur d'identité, de cohésion et d'appropriation. Lyon ou Montpellier peuvent être cités en exemple, en rappelant que ces villes ont utilisé des recettes qui empruntent ici ou là au cas barcelonais afin d'assurer leur identité et leur « visibilité » à l'externe.

Les grands projets au service du rayonnement

Notons tout de suite qu'il ne peut y avoir de développement économique ou de politique d'aménagement de l'espace sans « grands projets ». Ceux-ci, en sus qu'ils contribuent à équiper et à façonner le territoire, jouent un rôle essentiel dans le positionnement et dans la fabrication de l'image.

⁶² Michel Rochefort, op. cit., p. 4.

Les trois métropoles citées plus haut se sont d'ailleurs fortement appuyées sur cette dialectique des grands projets⁶³. Ajoutons que ces grands projets, quels qu'ils soient, donnent des *desseins* à l'action et permettent de partager des « visions » d'avenir entre les différents corps sociaux⁶⁴.

La coopération entre acteurs comme ferment du « système urbain »

Plusieurs intervenants insistent sur le rôle des acteurs dans la « fabrication » ou le fonctionnement du « système urbain ». Si ce système urbain doit se connecter aux différents réseaux, encore faut-il que celui-ci soit « visible » et c'est bien le rôle des responsables politiques locaux que d'organiser cette visibilité à travers par exemple des événements culturels à résonance nationale ou internationale.

L'efficacité du système urbain passe aussi par la mise en cohérence ou en synergie des différentes actions engagées au sein de ces ensembles complexes qui impliquent nombre d'institutions : des communes et leurs intercommunalités, des alliances d'acteurs socio-économiques, le département, les administrations de l'État, les chambres consulaires, etc.

L'enjeu est souvent de valoriser les ressources d'un territoire et de « les transformer en actif du territoire » comme a pu l'exprimer un représentant de CCI lors des précédents *Entretiens du Certu* en 2010. La CCI s'était rendu compte que les entreprises en recherche de partenaires ne visitaient la plupart du temps qu'un seul site de l'agglomération alors que la ressource pouvait être répartie sur plusieurs sites ou collectivités. Elle a donc mis en place un système dénommé « *Citytechs* » destiné à faciliter les interactions et les échanges entre grandes entreprises, PME et acteurs publics en soulignant tout l'intérêt de la gouvernance métropolitaine et du marketing territorial dans cette démarche⁶⁵.

Mais nous entrons là dans le domaine de la gouvernance. Cependant, avant d'aborder cette question, il nous faut faire un détour par la question des périmètres.

3.2. Sur quels périmètres d'actions ?

Nous avons vu plus haut que les définitions Insee – *utiles s'il en est* – rendaient mal compte des processus complexes à l'œuvre dans la métropolisation.

Les urbanistes ou les planificateurs ont l'habitude de chercher le périmètre pertinent. Mais y a-t-il un périmètre pertinent ? Plusieurs philosophies s'expriment sur ce sujet.

À la recherche du périmètre pertinent...

D'un côté, il y a ceux qui considèrent qu'il faut doter les territoires d'une unité de commandement afin d'assurer la cohérence de l'action et donc faire coïncider les institutions avec le bassin de vie et d'emploi.

⁶³ Nous pourrions citer ici à l'appui de cette idée le cas des Docklands de Londres qui, en transformant fondamentalement les anciens secteurs portuaires à partir des années quatre-vingt, va contribuer à faire glisser le centre de gravité de la métropole anglaise vers l'est et renouveler son image.

⁶⁴ Le « grand projet » ne doit pas se cantonner aux projets phares, comme une opération d'urbanisme emblématique ou la création d'un technoparc. Une manifestation culturelle comme la « Folle journée de Nantes » ou des projets d'infrastructures comme les Rondas à Barcelonne, qui ont profondément renouvelé la manière de faire des autoroutes urbaines sont aussi des grands projets porteurs.

⁶⁵ Intervention de Nicolas Millet, CCI de Lyon in Certu, Compte-rendu de l'atelier N°1, Les phénomènes de métropolisation et les dynamiques économiques, In Archives 2010, Entretiens du Certu des 2 et 3 février 2010, <http://www.lesentretiensducertu.fr/spip.php?article176>, (page consultée le 15 octobre 2013).

C'est par exemple le point de vue développé par Daniel Denizot, de l'ADCF⁶⁶, qui milite pour que les intercommunalités correspondent aux aires urbaines.

Ce qui n'est pas cependant sans poser des problèmes, en convient-il : autant le raisonnement est assez facile à entendre pour les petites et moyennes villes où la géographie du système urbain est encore assez facile à appréhender, autant les grandes aires urbaines risquent de poser assez rapidement des problèmes de gouvernabilité, tant elles sont étendues et protéiformes. À titre d'exemple, l'aire urbaine de Toulouse comprend 342 communes...

La représentation démocratique est une autre question judicieuse, tant les centres de décisions risquent alors d'être éloignés du citoyen et de l'habitant dans de telles configurations.

L'autre difficulté est que, nous l'avons vu, les aires urbaines bougent sans arrêt d'un recensement à l'autre, tant la structure urbaine change vite. En effet, l'Insee recalcule les nouveaux périmètres d'aires urbaines à chaque recensement en fonction de l'évolution des déplacements domicile-travail. Faudrait-il modifier la carte intercommunale à chaque recensement ?

... ou bien d'une gouvernance pratiquée avec doigté ?

D'un autre côté, nombre d'intervenants ont mis en évidence le caractère réticulé ou polycentrique des territoires, où la géométrie des espaces change selon la nature des questions traitées. Il est donc assez difficile dans certaines situations de trouver une institution pertinente ou légitime.

Poser le problème seulement à travers la notion de périmètre pertinent n'est pas suffisant : les processus de régulation ne peuvent donc pas passer par ce type de schéma.

Ce qui introduit alors la question de la gouvernance conçue comme l'art d'exercer le management de territoires par des formes de coopération plus souples, plus opportunes, où des coopérations s'installent et se remodelent entre acteurs, dans ou en dehors des institutions, en fonction des sujets à traiter.

Ce qui ouvre aussi la question de l'interterritorialité, c'est-à-dire la manière de coopérer, de se coordonner à l'échelle encore plus vaste des grands territoires régionaux voire au-delà et, s'agissant des secteurs frontaliers, à l'échelle transfrontalière.

3.3. ... et avec quelles méthodes de gouvernance ?

Rappelons que le mot « *gouvernance* » a été forgé pour désigner des modes d'administration par les institutions et au-delà avec les acteurs de la société civile et socio-économique. « *La gouvernance comprend le gouvernement proprement dit, mais aussi la contribution d'autres acteurs pour autant qu'ils jouent un rôle dans les orientations politiques et stratégiques et dans les options de politiques publiques : acteurs publics non gouvernementaux, composantes de la société civile, parmi lesquels les entreprises, les syndicats, les associations ou les acteurs individuels*⁶⁷. »

Il n'est pas inutile de redonner ici tout son sens à cette notion, tant ce mot est parfois galvaudé, en précisant par là même tout ce qui le sépare de l'acte d'administrer.

⁶⁶ ADCF : Association des communautés de France, qui regroupe un certain nombre d'intercommunalités petites et moyennes.

⁶⁷ Jacques Lévy et Michel Lussault (sous la dir), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003, p. 418 à 422. Le premier à donner cette définition est François Ascher dans son ouvrage *Métapolis* en 1995.

La gouvernance suppose que s'engagent dialogues et coopérations avec les acteurs économiques et ceux de la société civile. Elle prend des formes variées en fonction du degré de maturation des acteurs sur l'une ou l'autre des problématiques⁶⁸.

La gouvernance aussi comme moteur de coopérations entre ville et campagne

Dans la problématique des systèmes urbains, systèmes qui outrepassent les limites administratives quelles qu'elles soient, la gouvernance suppose aussi que s'engagent des collaborations entre les institutions du pôle central et celles de ses espaces périphériques, voire avec d'autres polarités concernées par les dynamiques régionales. Si le périurbain et le rural doivent être conçus comme des ressources, comme l'ont fait remarquer plusieurs intervenants, il est donc nécessaire de mettre en place des *transactions* entre villes et monde rural, par exemple sur les questions environnementales ou les aménités rurales, mais cela peut aller bien plus loin, comme l'a signalé Stéphane Cordobès.

Emmanuel Brochard a montré comment l'aire d'influence de l'agglomération d'Orléans transforme une partie des départements voisins, ce qui l'amène à souligner l'enjeu des transactions entre villes et campagnes.

Des coopérations multifformes sont envisageables, y compris en matière d'ingénierie territoriale

Cette question vaut aussi pour l'ingénierie territoriale. Nous savons que les petites collectivités n'ont pas les moyens de se doter de structures d'ingénierie permanentes de haut niveau, qui seraient par ailleurs surdimensionnées une partie du temps. Pourquoi alors ne pas envisager que les centres urbains, très équipés en compétences et en ingénierie, apportent leur concours technique au monde rural qui les environne en fonction des opportunités ? Ce type de coopération existe dans d'autres pays, en Angleterre par exemple.

Cette solidarité entre urbain et périurbain ou rural peut aussi s'exercer sur des cas de vulnérabilité, tels que les évoquait Stéphane Cordobès. Prenons le cas du vieillissement : ne peut-on envisager sur cette question que les grandes villes aident les territoires périphériques dans une conception partagée des coûts et des avantages ?

Le raisonnement peut aussi être appliqué à la question des transports tant celle-ci est complexe dès que l'on sort des périmètres denses.

3.4. Où il convient aussi de jouer l'interterritorialité

Parfois la question de la coopération se pose à des échelles plus vastes ou dans des configurations spécifiques. C'est le cas du transfrontalier lorsque des agglomérations se développent sur plusieurs pays, comme par exemple les agglomérations de Lille, Strasbourg, Bâle ou Genève...

Mais il peut aussi s'agir de collectivités au sein du territoire français où des entités ont tout intérêt à s'unir pour assurer leur développement et atteindre le seuil critique de fonctions et services afin de pouvoir s'insérer dans le concert des dynamiques métropolitaines. C'est notamment le cas du sillon alpin avec l'axe Annecy-Chambéry-Grenoble ou du sillon lorrain avec l'axe Thionville-Metz-Nancy-Épinal.

⁶⁸ Sur les savoir-faire en matière de gouvernance dans le cas du développement territorial, on pourra utilement se reporter aux pistes méthodologiques mises en évidence lors du séminaire des cadres de collectivités réalisé en partenariat Certu-CNFT : Cf. *Développer l'économie territoriale dans un contexte de mondialisation*, op. cit., Deuxième partie, page 27 et suiv.

L'interterritorialité comme modèle souple et non normatif

Des auteurs comme Martin Vanier ont théorisé ce concept « *d'interterritorialité* » pour désigner des coordinations ou des collaborations entre institutions sur un mode déhiérarchisé et non normatif. Cet auteur souligne que ces coopérations n'ont pas forcément besoin d'une architecture territoriale forte et rigide, mais plutôt de fonctionner en « *système à échelles multiples, appartenances et identités multiples, pouvoirs multiples (dans une) problématique qui ne prétend pas résoudre la multiplicité, mais bien faire avec*⁶⁹ ».

L'interterritorialité n'est donc pas la recherche d'un nouveau territoire pertinent ou d'une nouvelle institution englobante, mais presque le contraire : construire des réseaux d'acteurs pour développer un projet, pour armer un territoire outrepassant les limites géographiques traditionnelles⁷⁰. Ce raisonnement vaut tout autant pour des territoires plus diffus qui ne sont pas centrés sur un grand pôle urbain.

Certains auteurs regrettent d'ailleurs que la décentralisation ne sache pas valoriser la construction de telles « *coordinations systémiques* » en reconnaissant ces nouvelles formes de régulation⁷¹.

Les pôles métropolitains, créés par la loi du 16 décembre 2010, semblent aller dans cette direction⁷². En prévoyant qu'ils s'organisent sous forme de syndicats mixtes à géométries variables, les nouvelles règles devraient permettre des formes de coopération variable, adaptées à ces complexités territoriales. Le futur Acte III de la décentralisation devrait préciser cela.

3.5. Faut-il un chef de file ? Et lequel ?

Cette question, sans être centrale dans les débats de l'atelier, a plusieurs fois été posée. De nombreux intervenants voient la région dans ce rôle. Ce sujet est parfois évoqué afin de résoudre un point particulier : pour créer des liens entre communes et intercommunalités afin de réfléchir de manière globale en termes de politique d'aménagement et d'habitat⁷³ ou pour coordonner les politiques de transports en donnant une vision globale sur l'intermodalité⁷⁴.

La région est ainsi souvent appelée à un rôle de synthèse, afin de faire « *prendre de la hauteur* » aux acteurs locaux. Le département peut aussi jouer un rôle d'animateur ou de coordinateur entre les communes et les intercommunalités, et spécialement celles du monde rural. Davantage que la région, il semble en mesure de jouer un rôle de « *proximité* » avec cette catégorie de communes, surtout lorsque la région comporte de nombreux départements.

⁶⁹ Vanier Martin, *Le Pouvoir du territoire : essai sur l'interterritorialité*, éditions Économica Anthropolos, 2008.

⁷⁰ L'un des ateliers des Entretiens du Certu 2012 portait sur cette question de l'interterritorialité. Voir Morain Marc et Guilloux Tristan (ss la coord.), *Territoires métropolitains et modes de coopération*, coll. « Essentiel », Certu, oct. 2012, <http://www.certu-catalogue.fr/territoires-metropolitains-et-modes-de-cooperation.html>.

⁷¹ On se reportera avec intérêt à l'article signé par Martin Vanier, Philippe Estèbe et Daniel Béhar : *Interterritorialité : vers de nouvelles résolutions*, *La Gazette*, 15 février 2010 <http://www.acadie-reflex.org/>.

⁷² Loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. Précisions que les compétences des pôles métropolitains seront le développement économique, la culture et l'enseignement supérieur, le soutien à l'innovation, la coordination des SCoT, l'aménagement de l'espace et le développement des infrastructures de transport. Nous sommes bien là dans des thématiques identifiées pour qualifier les systèmes urbains dans la globalisation et l'insertion dans les réseaux socio-économiques.

⁷³ Éric Verrax, Fédérations des promoteurs immobiliers de France

⁷⁴ Anne Meyer, UTP.

En Allemagne, rôle déterminant des *lander* au soutien économique

L'Allemagne est souvent citée en exemple comme un pays où les régions – les *lander* – assurent un soutien à l'activité économique de différentes manières. On considère que c'est le lien de proximité des *lander* avec les entreprises qui permet l'ajustement des soutiens en fonction de chaque situation et qui explique pour une part le succès des PME allemandes. En Allemagne, les collectivités sont souvent actionnaires dans des sociétés de codéveloppement visant à aider les entreprises. Comme le souligne Philippe Matheron⁷⁵, c'est le concept de « codéveloppement » en usage outre-Rhin qui permet de créer des liens entre acteurs privés et acteurs publics afin que chacun participe au soutien de l'activité. Dans ce pays, le principe est que l'actionnariat public baisse à mesure que l'activité se développe.

François Barré⁷⁶ évoque aussi le modèle de développement que l'on retrouve en Flandre ou en Italie où l'on rencontre des petites ou grosses PME qui sont totalement intégrées à des territoires et où ces territoires défendent leurs PME. Ce qui limite en grande partie les délocalisations. Nous retrouvons bien ici la problématique de la métropolisation et des systèmes de réticulation entre territoires et acteurs de ces territoires.

En France, si la région « *fait sens* » dans les têtes, elle est encore loin d'occuper un rôle semblable à celles des pays voisins. Pourtant, en matière de développement et d'accompagnement de mutations métropolitaines, le rôle de la région ou du département est bien dans le sujet. Non pas dans une logique normative ou administrative, mais afin de développer des capacités créatives, améliorer ou conforter des structures, favoriser la coordination entre acteurs, que ceux-ci soient issus du monde public ou privé. Nous pouvons d'ailleurs envisager qu'elles puissent avoir un rôle d'incitation pour favoriser le dialogue interterritorial.

Sans doute la décentralisation est-elle encore inachevée sur ce point. L'Acte III de la décentralisation favorisera-t-il un rôle moteur de nos régions en matière de développement des territoires complexes, à l'image des pays qui jouxtent la France ?

⁷⁵ Philippe Matheron, Datar.

⁷⁶ Consultant.

CONCLUSION

La métropolisation est une dynamique et un processus socio-économique avant d'être un phénomène géographique. Elle marque le passage des systèmes urbains dans le monde de l'économie mondialisée, et plus largement dans celui de la globalisation des échanges et des réseaux de toutes natures : économiques, sociaux, scientifiques, culturels, etc.

Les villes, et plus largement les espaces sous leur influence, doivent en prendre acte et s'inscrire dans cette dynamique en l'accompagnant et en rendant performants tout comme vivables les territoires dans cette finalité.

La création des établissements publics de coopération intercommunale « métropoles », dans le cadre des lois de décentralisation en cours, participe de ce mouvement ; mais dans le cas présent la loi ne crée pas l'action, elle accompagne souvent des mécanismes qui ont émergé bien avant que le législateur se sente en quelque sorte « obligé » de mettre en cohérence le droit avec ce qui se passe sur les territoires, avec toutes les difficultés d'écrire et d'enfermer une réalité complexe et plurielle dans un texte juridique !

L'action d'aménagement et de qualification des territoires est le fait des hommes. Des groupes d'acteurs, des leaders, des coalitions sociales ou économiques qui coopèrent ou construisent des transactions pour avancer, dans un monde de plus en plus complexe et exigeant. La gouvernance ne doit pas être un « mot-valise » à connotation magique, mais une manière de construire *concrètement* des décisions partagées pour aller de l'avant.

Tels pourraient être les principaux enseignements de cet atelier.

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Figure 1. Les unités urbaines en 1982	12
Figure 2. Les unités urbaines en 2010	13
Figure 3. Les aires urbaines de 2010	15
Figure 4. Évolution de l'emploi au sein des aires urbaines de plus de 80 000 emplois (hors aire urbaine de Paris)	17
Figure 5. Origine de la provenance des actifs résidant dans les couronnes périurbaines	18
Figure 6. Destinations et km parcourus des actifs résidant dans les couronnes périurbaines	19
Figure 7. Distances moyennes engendrées par...	20
Figure 8. Une typologie des aires urbaines européennes de plus de 200 000 habitants	27
Figure 9. La hiérarchie des systèmes de villes françaises selon leur degré de métropolisation	29
Figure 10. Degré de métropolisation et taille des systèmes urbains	30
Figure 11. Un exemple de système urbain régional	32
Figure 12. Les systèmes interurbains régionaux ou interrégionaux	34
Figure 13. La France des liens transversaux	36

BIBLIOGRAPHIE

- Ascher François, *Métapolis ou l'Avenir des villes*, éd. Odile Jacob, 1995.
- Bailly Antoine, *L'organisation urbaine, théories et modèles*, éd. Centre de recherche d'urbanisme, 1975.
- Bauer Gérard, Roux Jean-Michel, *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, Seuil, 1976.
- Catherine Baumont, *Développement des territoires et échelles d'interaction : entre globalisation et proximité. La croissance des territoires dans un contexte spatialisé*, in Certu, Compte-rendu du séminaire du 9 avril 2009 : l'économie territoriale en question, l'économie territoriale aujourd'hui , enjeux et échelles territoriales, les apports de la théorie et de la pratique, http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=623, (page consultée le 15 octobre 2013).
- Beaucire Francis et Chalonge Ludovic, « L'emploi dans les couronnes périurbaines, de la dépendance à l'interdépendance », pages 61 à 64, in *Données urbaines 6*, sous la direction de Denise Pumain et Marie-Flore Mattei, éd. Economica Anthopos, 2011.
- Béhar Daniel, « Métropolisations : version française d'un paradigme universel », in *La France, une géographie urbaine*, sous la direction de Laurent Cailly et Martin Vanier, Armand Colin, 2010.
- Brunet Roger (sous la dir.), *Les villes européennes*, Datar + Reclus, La Documentation française, 1989.
- Castel Jean-Charles, *Étalement : les termes du débat (1^{re} partie)*, in revue Techni.cités N° 60 du 8-23 décembre 2003 et *Étalement : les réponses politiques (2^e partie)*, Techni.cités N°61, du 8 janvier 2004.
- Castel Jean-Charles, *De l'étalement urbain à l'émiettement urbain : deux tiers des maisons construites en diffus*, in Les Annales de la recherche urbaine N° 102, juillet 2007.
- Castel Jean-Charles et Bouteille Arnaud, *L'impact de la densité sur les coûts de la construction*, in Techni.cités N° 204, 23 février 2011.
- Castel Jean-Charles, *Le marché favorise-t-il la densification ? Peut-on produire de l'habitat alternatif à la maison individuelle ?*, in Production foncière. Responsabilité des élus et des aménageurs, Édition ADEF, 2006.
- Castel Jean-Charles et Jardinier Laurent, *La densité au pluriel. Un apport à la recherche sur les coûts d'urbanisation*, in Études foncières N°152, juillet-août 2011.
- Cattan Nadine et altri, « Les systèmes urbains français et leur métropolisation », *Travaux en ligne*, n° 10, Datar, 2013, <http://www.datar.gouv.fr/travaux-en-ligne>.
- Certu, *Centralités dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?*, Éditions du Certu, 2003.
- Certu, *La forme des villes. Caractériser l'étalement urbain et réfléchir à de nouvelles modalités d'actions*, Éditions du Certu, 2000, réédition 2004.
- Certu (en coopération avec l'Association des Maires « Ville et Banlieue » de France), *Les nouvelles frontières de la ville*, Éditions du Certu, 1999.

- Certu, *Les temps de la ville et les modes de vie. Quelles perspectives d'action ?*, Éditions du Certu, 2001.
- Certu-FNAU-INSEE, *Comment suivre les évolutions urbaines ? Outils et méthodes*. Actes du séminaire de l'observation urbaine, 26 octobre 2004. http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/ActesSeminaire2004_cle52bdcc-1.pdf. (consulté 22 oct.2013)
- Certu-Inrets, *Le périurbain. Quelle connaissance ? Quelles approches ? Espaces sous influence urbaine-Analyse bibliographique*, Éditions du Certu, 2007. http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/le_periurbain-quelle_connaissance_quelles_approches-analyse_bibliographique_cle231915.pdf (consulté le 22 oct. 2013).
- Certu-IDC (Initiatives-Développement-Conseils), *Analyse critique de la pertinence de l'aire urbaine pour étudier l'étalement urbain*, Éditions du Certu, 2008. <http://www.certu-catalogue.fr/analyse-critique-de-la-pertinence-de-l-aire-urbaine-pour-etudier-l-etatement-urbain.html> (consulté 22 oct. 2013)
- Certu-Gretha (Gretha-CNRS, Université Bordeaux IV), *Valeurs immobilières, métropolisation et nouvelles centralités urbaines. Le cas de la métropole bordelaise*. Éditions du Certu, 2009. <http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/valeurs-immobilieres-a661.html> (consulté 23 oct. 2013).
- Certu (Nicolas Gillio), *Les mécanismes de l'investissement immobilier des activités économiques*, Édition du Certu, Coll. Essentiel, Fiche N° 2, juillet 2010.
- Certu, *Compte-rendu de l'atelier n°1, Les phénomènes de métropolisation et les dynamiques économiques*, In *Archives 2010, Entretiens du Certu des 2 et 3 février 2010*, <http://www.lesentretiensducertu.fr/spip.php?article176> (page consultée le 15 octobre 2013).
- Certu, *L'essentiel : la densité urbaine-Quiz 20 questions sur la densité*, Éditions du Certu, 2010. <http://www.certu-catalogue.fr/l-essentiel-la-densite-urbaine.html> (consulté 22 oct. 2013).
- Certu (Nicolas Gillio), *Le desserrement des activités économiques*, Édition du Certu, Coll. Essentiel, Fiche N° 4, juillet 2011.
- Chapuis Robert, « La périurbanisation : une recomposition du territoire français », in *Pouvoirs locaux*, n° 85 II, 2010.
- Choay Françoise, « Une mutation à l'œuvre », p. 43 à 50, in *Techniques, territoires et sociétés*, n° 35 : « De la ville à la mégapole : essor ou déclin des villes du ^{XXI}^e siècle », sous la direction de J.-C. Burdèse *et al*^{tri}, publication de la Drast, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 1998.
- Cordobès Stéphane, Lajarge Romain, Vanier Martin, « Pour des périurbains assumés », in *Territoires 2040*, n° 2, pages 21-32, Datar, La Documentation française, 2010 (<http://territoires2040.datar.gouv.fr>).
- Crozet Yves, « Infrastructures, comment décider ? », in *M3*, revue prospective du Grand Lyon, n° 2, printemps été 2012.
- Davezies Laurent et Tallandier Magali, *Les Systèmes productivo-résidentiels*, La Documentation française, collection « Travaux », à paraître fin 2013.
- Galléty Jean-Claude (ss la coordination), *Évolutions démographiques et sociologiques dans nos territoires*, Synthèse du séminaire CNFPT-Certu, Éditions du Certu, Coll. Dossiers N° 259, 2012.

- Galléty Jean-Claude (ss la coordination), *Développer l'économie territoriale dans un contexte de mondialisation*, Éditions du Certu, Coll. Dossiers N° 258, 2012.
- Galléty Jean-Claude (ss la coordination), *Renouveler les approches des phénomènes urbains*, Éditions du Certu, Coll Essentiel N °14, juin 2013. <http://www.certu-catalogue.fr/renouveler-les-approches-des-phenomenes-urbains.html> (consulté 22 oct. 2013).
- Gillio Nicolas et Ravalet Emmanuel (ss la coord.), *Comprendre l'économie des territoires*, Éditions du Certu, Coll. Références N°126, 2012.
- Halbert Ludovic et altri, *Quelles métropoles en Europe ? Analyse comparée*, Datar, 2012, lien : <http://www.datar.gouv.fr/travaux-en-ligne>
- Halbert Ludovic, *L'Avantage métropolitain*, PUF, 2010.
- Insee, définitions : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>
- Lalanne Aurélie & Pouyanne Guillaume, *La métropolisation, entre approfondissement et détournement. Controverses économiques du début du XXIème siècle*, Gretha-CNRS, 2011. <http://urbamet.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Urbamet/0305/Urbamet-0305656/pcaouv00120806.pdf> (consulté le 22 oct.2013).
- Lévy Jacques et Lussault Michel (sous la dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003.
- Lussault Michel, « L'urbain métropolisé français dans la mondialisation », *Territoires 2040*, n° 3 et 4, Datar, La Documentation française, 2011.
- Mattei Marie-Flore, Rousier Nicole, *La métropolisation, approches économiques*, Compte rendu de la séance 1 du 28 mars 2011. <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/cr-seminaire-metropolisation-approches-economiques.pdf> (consulté le 7 nov. 2013).
- Mattei Marie-Flore, *La métropolisation, approches spatiales*, Compte rendu de la séance 2 du 22 juin 2011. <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/cr-seminaire-metropolisation-approches-spatiales.pdf> (consulté le 7 nov. 2013).
- Mayoux Jacques (sous la dir.), *Demain l'espace. L'habitat individuel périurbain*, La Documentation française, 1979.
- Merlin Pierre, « La dimension économique de l'exode urbain », in *Pouvoirs locaux*, n° 85 II, 2010.
- Morain Marc et Guilloux Tristan (sous la coord.), *Territoires métropolitains et modes de coopération*, coll. « Essentiel », Certu, oct. 2012, lien : <http://www.certu-catalogue.fr/territoires-metropolitains-et-modes-de-cooperation.html>.
- Puca, *Du périurbain à l'urbain*, appel à propositions de recherche, octobre 2011. <http://www.pirve.fr/wp-content/uploads/2011/10/AO-PUCA-P%C3%A9riurbain-2011.pdf> (Consulté 22 oct. 2013).
- Puca, *Ville durables : points d'accord et controverses dans la recherche. Contribution du Puca*, 2009. <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/arguments/arguments.htm> (Consulté 22 oct. 2013).
- Puca, *La ville ordinaire et la métropolisation*, appel à propositions de recherche, 18 octobre 2013. Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, DGALN – Plan urbanisme construction architecture – 01 40 81 24 72 . Responsable

de la consultation : Marie-Flore Mattei : marie-flore.mattei@developpement-durable.gouv.fr / Puca.Dguhc@developpement-durable.gouv.fr

- Rochefort Michel, *Des métropoles d'équilibre aux métropoles d'aujourd'hui*, Strates, 2002, lien : <http://strates.revues.org/515>
- Spector Thérèse et Theys Jacques, *Villes du XXI^e siècle. Entre villes et métropoles : ruptures ou continuité ?* Synthèse du colloque de La Rochelle 19-20-21 octobre 1998, Éditions du Certu, 1999.
- Spector Thérèse et Theys Jacques, *Villes du XXI^e siècle. Quelles villes voulons-nous ? Quelles villes aurons-nous ?* Actes du colloque de La Rochelle, Éditions du Certu, 2001.
- Talandier Magali, *Mesurer l'impact des aménités naturelles, culturelles et environnementales dans le développement économique local*, in XLVI^e colloque de l'Association de science régionale de langue française (ADRDLF), 2009, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/57/91/63/PDF/talandier.pdf>
- Vanier Martin, *Le Pouvoir du territoire : essai sur l'interterritorialité*, éd. Economica Anthropos, 2008.
- Vanier Martin, Estèbe Philippe et Béhar Daniel, *Interterritorialité : vers de nouvelles résolutions*, *La Gazette*, 15 février 2010, <http://www.acadie-reflex.org>
- Wachter Serge, Theys Jacques e altri, *La mobilité en débat. Cinq scénarios pour le futur*, Édition du Certu, 2005.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	3
Introduction.....	5
1 La métropolisation, processus de transformation généralisée de l'urbain.....	6
1.1. La métropolisation dessine de nouvelles figures de l'urbain.....	6
La métropolisation, traduction de la globalisation de l'économie.....	7
La fin du modèle hiérarchique et l'avènement de systèmes urbains multiscalaires.....	8
1.2. Comment mesurer ces processus ? Que mesurer ?.....	9
La périurbanisation est parfois liée à la métropolisation.....	9
Que mesure-t-on ?.....	10
Comment ont évolué les unités urbaines ?.....	10
Un nouveau concept statistique pour tenir compte des transformations des villes.....	14
L'aire urbaine mesure l'influence des pôles d'emplois.....	14
1.3. Que se passe-t-il aujourd'hui dans les périphéries des villes ?.....	16
D'où viennent ces actifs qui font monter l'emploi dans les couronnes ?.....	17
Et ceux qui résident dans les couronnes, où vont-ils travailler ?.....	19
Les « purs » périurbains se déplacent peu pour leur travail.....	20
Nécessité de renouveler les approches.....	20
Les effets masquant du calcul des aires urbaines.....	21
Changer de perspective pour analyser la métropolisation.....	21
Regarder les liens et les connexions.....	22
1.4. Métropolisation et périurbanisation : deux processus pas nécessairement corrélés.....	23
Métropolisation : selon les disciplines, des acceptions différentes.....	23
2 Le processus de métropolisation : quelles opportunités pour les villes ?.....	25
2.1. Comment caractériser finement le processus de métropolisation ?.....	25
2.2. Les territoires ne se métropolisent pas tous selon un processus identique.....	25
Qui peut aujourd'hui prétendre au statut de territoire métropolisé ?.....	28
La métropolisation n'affecte pas les hiérarchies urbaines.....	31
Des systèmes urbains articulés.....	33
Des polarités à la « toile ».....	35
2.3. Sur quelles ressources s'affirment les processus de métropolisation ?.....	37
La constitution de polarités secondaires.....	38
De nouvelles problématiques prospectives pour le périurbain.....	39
Le périurbain : une identité en construction.....	39
Penser le périurbain.....	39
3 Agir pour accompagner le processus de métropolisation.....	41
3.1. Construire avec les acteurs du territoire.....	41
Savoir promouvoir une image de la ville.....	41
Les grands projets au service du rayonnement.....	41

La coopération entre acteurs comme ferment du « système urbain ».....	42
3.2. Sur quels périmètres d'actions ?.....	42
À la recherche du périmètre pertinent.....	42
... ou bien d'une gouvernance pratiquée avec doigté ?.....	43
3.3. ... et avec quelles méthodes de gouvernance ?.....	43
La gouvernance aussi comme moteur de coopérations entre ville et campagne	44
Des coopérations multifformes sont envisageables, y compris en matière d'ingénierie territoriale.....	44
3.4. Où il convient aussi de jouer l'interterritorialité.....	44
L'interterritorialité comme modèle souple et non normatif.....	45
3.5. Faut-il un chef de file ? Et lequel ?.....	45
En Allemagne, rôle déterminant des lander au soutien économique.....	46
Conclusion.....	47
Index des illustrations.....	48
Bibliographie.....	49
Table des matières.....	53

Service technique placé sous l'autorité du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement et du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques a pour mission de faire progresser les connaissances et les savoir-faire dans tous les domaines liés aux questions urbaines. Partenaire des collectivités locales et des professionnels publics et privés, il est le lieu de référence où se développent les professionnalismes au service de la cité.

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illicite (loi du 11 mars 1957). Cette reproduction par quelque procédé que se soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Cet ouvrage a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (norme PEFC) et fabriqué proprement (norme ECF).

L'imprimerie Jouve est une installation classée pour la protection de l'environnement et respecte les directives européennes en vigueur relatives à l'utilisation d'encre végétales, le recyclage des rognures de papier, le traitement des déchets dangereux par des filières agréées et la réduction des émissions de COV.

Impression : Jouve 01 44 76 54 40

Coordination – Maquettage : service éditions Certu (Sylvaine Paris)

Dépôt légal : 4^e trimestre 2013

Achevé d'imprimer : décembre 2013

ISBN : 978-2-11-138400-2

ISSN : 2263-8725

Illustration couverture © L.Mignaux MEDDE

Bureau de vente :

2 rue Antoine Charial

CS 33927

69426 Lyon Cedex 03 – France

Tél. 04 72 74 59 59 – Fax. 04 72 74 57 80

www.certu.fr

collection
Essentiel

Cette collection regroupe les ouvrages dont le contenu est écrit sous forme de synthèse faisant le point sur un thème. Elle vise un public de décideurs, de non techniciens qui ont besoin d'avoir une vision générale, une mise en perspective sur un sujet. La rédaction des ouvrages va à l'essentiel pour éclairer ce qu'il faut retenir sur le sujet traité. Leur lecture est facilitée par un effort important de rédaction directe et précise pour la cible visée.

Le Certu publie également les collections Références et Dossiers.

Le processus de métropolisation et l'urbain de demain

Si la périurbanisation est ancienne et correspond à des phases successives de la croissance urbaine, la métropolisation est un phénomène particulier et plus récent, se développant dans le dernier quart du vingtième siècle.

La métropolisation ne doit pas être caractérisée comme un phénomène spatial, mais davantage comme un processus socio-économique. Ce processus fait que les villes s'inscrivent dans le mouvement de globalisation de l'économie, de généralisation des échanges de toutes natures et de transformation des modes de vie concomitamment. Cela ne signifie pas que la métropolisation ne se transcrive pas dans des formes spatiales, mais cela n'en est pas le ressort premier.

De fait, ce sont les « liens » et les connexions entre les villes ou les ensembles urbains qui captent l'attention des analystes plutôt que les « lieux » ou les espaces ; en d'autres termes ceux-ci analysent comment des dynamiques urbaines se mettent en place dans des systèmes de relations complexes afin d'assurer le développement économique et social de ces entités.

Ces processus sont aujourd'hui analysés par un certain nombre d'équipes de recherche et l'atelier n°1 des *Entretiens du Certu* 2012 a cherché à faire le point sur cette question. Cet ouvrage propose donc une synthèse enrichie des travaux de cet atelier. En dernière partie, elle reprend les pistes méthodologiques qui ont été avancées par les participants à l'atelier à l'attention des acteurs – publics ou privés – qui assument des responsabilités dans l'aménagement des villes.

SUR LE MÊME THÈME

Synthèse des deuxièmes *Entretiens du Certu*

2012

en téléchargement sur le site www.certu-catalogue.fr

